

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 1.]

MONTREAL, 12 OCTOBRE, 1871.

[\$2 PAR ANNEE.]

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCÉ ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

Le *Négociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Abonnement - \$2 par an.

Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 171 rue St. François-Xavier, Bâtisse de la *Gazette*.

AVIS IMPORTANT.

Nous espérons aujourd'hui notre journal à tous les marchands et à tous les industriels de la province, ainsi qu'à un grand nombre d'autres personnes. Nous espérons que tous ceux qui recevront ce premier numéro y trouveront leur compte, et qu'ils s'abonneront sans hésiter.

Cependant, s'il s'en trouvait dans le commerce et l'industrie qui ne croiraient pas avantageux de soutenir un journal voué à la défense de leurs intérêts, nous les prions instamment d'observer les recommandations suivantes:—

Renvoyer immédiatement ce premier numéro avec mention de leur nom et de leur adresse avec le mot *refusé*. Ceux qui recevront le second numéro seront considérés comme abonnés, et leurs noms seront régulièrement inscrits dans nos livres.

Tous ceux qui ont à cœur l'avancement des intérêts canadiens, qui croient à l'utilité d'un journal étranger à la politique, et qui n'ont d'autre intérêt à servir que ceux du public, pourront nous aider à faire réussir l'entreprise en s'abonnant et en persuadant leurs amis d'en faire autant. Il n'est personne qui n'ait quelque intérêt à connaître l'état des marchés: tous, marchands, industriels, cultivateurs et artisans sont intéressés à posséder ces renseignements prompts et sûrs. Dans chaque paroisse un marchand pourrait facilement, sans se déranger, recueillir une vingtaine d'abonnés et nous mettre à même d'offrir au public un journal de première classe.

C'est à l'industrie et au commerce canadiens de prouver qu'ils entendent leurs intérêts. Nous comptons beaucoup sur leur concours le plus énergique.

LE NÉGOCIANT CANADIEN.

L'établissement des nouvelles chambres de commerce doit, il nous semble, avoir pour complément naturel, la fondation d'un journal français voué spécialement à la défense et à la promotion des intérêts commerciaux et industriels du pays.

Il est impossible de se dissimuler que sous ce rapport les Anglais ont sur nous de grands avantages. Pour une raison ou pour une autre, leurs journaux consacrent aux affaires une part très large et très bien remplie.

S'il fallait chercher la raison de cette différence, peut-être la trouverions-nous dans le caractère trop absolument politique de notre presse.

Quoiqu'il en soit, il suffit de constater la lacune et l'admission générale de son existence.

Il n'y a pas de doute que ce fait constitue une grande cause d'infériorité pour le commerce canadien-français. Les informations lui manquent le plus souvent, car un grand nombre de marchands n'entendent pas suffisamment l'anglais pour aller puiser leurs renseignements dans la *Gazette* ou le *Herald*.

Et cependant il est bien certain que la chose la plus indispensable pour bien acheter et pour bien vendre est d'être correctement informé des variations des prix et des fluctuations des marchés, soit nationaux, soit étrangers.

Il existe une foule de questions qui ont besoin d'être discutées pour être bien comprises et contribuer à la formation d'une opinion publique puissante. Ce sont toutes celles qui intéressent l'agriculture, l'industrie, le commerce et la navigation.

Ce serait une erreur de croire qu'il existe entre ces divers intérêts un antagonisme véritable. Loin de là; ils sont si intimement liés, si dépendants, que l'on ne peut affecter sérieusement l'un sans que tous les autres s'en ressentent.

En effet, si nous étudions leurs rapports mutuels, nous voyons que l'agriculture est la base des échanges. Les cultivateurs forment la grande masse des producteurs de la matière première et des consommateurs des produits manufacturés ou importés. Si l'agriculture est prospère, le commerce en profite tout le premier, et *vice versa*.

L'industrie, de son côté, emploie un grand nombre de bras, augmente la population, et par conséquent la consommation des produits du sol et de la ferme, offrant ainsi au cultivateur un marché plus étendu et un prix plus élevé pour ses commodités. Enfin, le marchand est l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. C'est lui qui les met en rapports, et ses transactions seront d'autant plus nombreuses et profitables que ses clients seront plus riches ou plus à l'aise.

Mais un pays ne peut pas se suffire à lui-

même; il a besoin des produits des autres climats et de leur expédier en retour le surplus de sa production. C'est ce qui donne naissance au commerce international et à la navigation.

Comme on le voit, tout se tient ici. L'harmonie est partout, et la lutte nulle part.

C'est ainsi qu'il en doit être dans toute société bien ordonnée.

Le devoir du gouvernement est d'aider au développement de ces divers intérêts.

Il favorisera l'agriculture par l'amélioration des routes de la navigation intérieure, en aidant la construction de chemins de fer et de canaux; l'industrie par une protection raisonnable, qui sans exclure la concurrence étrangère, stimule la production nationale; le commerce et la navigation, par des lois de navigation et de transit, qui donneront un avantage à l'armateur canadien; par la construction des canaux ou des grandes voies ferrées qui nous mettront en communication avec les peuples étrangers ou les nations étrangères entre elles, en passant par notre territoire.

La position du Canada est magnifique sous tous les rapports. Il possède tout ce qu'il faut pour en faire un grand peuple:—territoire immense, baigné par deux mers, climats variés, sol fertile, population active, vigoureuse, possédant toutes les aptitudes pour les arts; fleuves, rivières et chemins de fer incomparables; forêts et mines d'une richesse infinie; pêcheries sans rivales au monde, et ce fleuve géant qui est le canal naturel entre l'Europe et l'Amérique.

Déjà son commerce atteint des centaines de millions et se développe avec une rapidité gigantesque. Son industrie, jeune encore, a tous les signes d'une grande et vigoureuse vitalité; tandis que sa magnifique flotte de vaisseaux marchands étonne le monde.

Cette courte esquisse montre quels intérêts sont en jeu. C'est dans la pensée d'aider à leur défense et à leur promotion que nous fondons aujourd'hui le *Négociant Canadien*.

Ce sera avant tout un journal d'informations commerciales. La *Revue des marchés* est spécialement confiée à M. L. E. Morin, dont le nom est bien connu et dont la *revue* au *Pays* était si fort estimée. Cette partie sera complète et ne laissera absolument rien à désirer. Mais comme les actes valent mieux que les paroles, nous référons le lecteur à celle que nous publions aujourd'hui et qui sera comme le modèle des autres.

L'industrie recevra une très large part de notre attention. Nous nous étudierons surtout à la faire connaître, à lui indiquer les nouvelles sources à exploiter, les améliorations introduites dans la fabrication des objets, etc., etc.

Notre journal sera l'intermédiaire entre l'industriel et le marchand.

Nous nous occuperons aussi des questions de finances, de banque, d'assurance, de chemins de fer, de canaux, et de toutes les entreprises publiques qui peuvent influer sur la prospérité du pays.

En un mot, nous voulons donner au commerce et à l'industrie un organe, sérieux, honnête, impartial et bien informé. Pour la réalisation de ce projet, nous comptons sur la sympathie et le concours actif des marchands et des industriels dans toutes les parties de la province.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
 240, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE
 DENRÉES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTRÉAL. L. P. TELMOSSÉ.

L. CHAPUT, FILS & CIE.,
IMPORTATEURS
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,
 VINS et LIQUEURS,
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,
 MONTREAL.

SENECAL, CADIEUX & JOLY,
IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS, LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 278, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc., EN GROS
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL.

TURGEON & LESIEUR,
MARCHAND EN GROS DE
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.
 No. 338 Rue St. Paul, MONTRÉAL.
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

D. C. BROSEAU.
MARCHAND EPICIER EN GROS
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.,
 123, RUE ST. PAUL,
 En face du Marché Bonsecours,
 MONTRÉAL.

J. O. MERCIER,
MARCHAND DE VINS,
 SPIRITUEUX, EPICERIES, et
 COMESTIBLES,
 EN GROS ET EN DÉTAIL,
 No. 137 RUE ST. PAUL,
 MONTRÉAL, P.Q.

C. MELANÇON.
MARCHAND-EPICIER,
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE À BOULANGER
 QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & CIE.
IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANU-
FACTURIERS DE TABAC,
 En Gros et en Détail
 227 & 229 Rue St. Paul, MONTRÉAL.
 N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du com-
 merce sur notre tabac en poudre si avantageusement
 connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,
MARCHAND DE TABAC et
 MANUFACTURIER DE
 TABAC À FUMER, À CHIQUER et EN POUDRE.
 IMPORTATEUR DE
 PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA
 HAVANE, &c.,
 Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P.Q.

HENRY & CIE.,
MANUFACTURIERS DE TABACS,
 271 RUE ST. PAUL,
 MONTRÉAL, P.Q.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,
 IMPORTATEURS
 PIPES ECUME DE MER,
 PIPES—IMITATION do.
 PIPES—BOIS.
 BLAGUES A TABAC,
 POTS do.
 CIGARES,
 En Gros,
 342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Importateurs de Nouveautés.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTRÉAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR,
 No. 282 RUE ST. PAUL,
 Coin des Rues
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,
 MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 DE
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES
 et
 AMERICAINES.
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
 ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,
 18 Halle aux Blés,
 MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAF-
FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,

36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Librairie et Relleure.

MAISON FONDÉE EN 1842.
J. B. ROLLAND & FILS,
 LIBRAIRES-ÉDITEURS ET IMPORTATEURS
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET
 ALLEMANDS.
 Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier
 de première qualité et reliés avec solidité.
 Cartes à jouer—Great Mogul, Highlander, Jacques-
 Cartier, (nouveau).
 TAPISSERIES Anglaises et Canadiennes.
 J. B. ROLLAND & FILS,
 Rue St. Vincent, 12 et 14.

FABRE & GRAVEL,
LIBRAIRES-PAPETIERS,
 No. 219 Rue Notre Dame,
 MONTREAL,
 Offrent en vente le meilleur assortiment de LIVRES,
 PAPETERIE, ENCRE, PLUMES, CHAPELETS,
 MEDAILLES, TAPISSERIE, etc., etc.

LIBRAIRIE ET RELIURE
 DE
Z. CHAPELEAU,
 COIN DES RUES
 NOTRE DAME ET ST. VINCENT,
 MONTRÉAL.

L'ALMANACH DU PEUPLE
 POUR L'ANNEE BISEXTILE 1872,
 (Troisième année)
 PRIX, À LA DOUZAINE, 30 CENTS.
 En vente à la Librairie de
 C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
 237 et 239 Rue St. Paul,
 MONTRÉAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.
ALPHONSE DOUTRE & CIE.,
 COIN DES RUES
 NOTRE DAME ET ST. GABRIEL,
 MONTREAL,
 Viennent de recevoir un assortiment considérable de
 LIVRES
 DE PRIÈRES, DROIT, et LITTÉRATURE.
 On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a
 de plus nouveau et de plus recherché
 EN EFFETS DE BUREAU.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR,
 250 — RUE ST. PAUL — 250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTRÉAL.

On trouve constamment à cette adresse un assortiment
 complet de
 LIVRES DE PRIÈRES
 De toute espèce de Reliures et de Prix, et tous les
 LIVRES D'ÉCOLES
 Recommandés par le Conseil de l'Instruction Pub-
 lique, ainsi que les Cours de Grammaire de
 Lhomond revue par Julien, et de Bon-
 neu et Lucan, le cours d'Histoire
 par Drioux, etc., etc.

FOURNITURES D'ÉCOLES:
 Papier,
 Plumes,
 Crayons,
 Craie,
 Cartes Géographiques,
 Ardoises, Encre,
 etc., etc.

FOURNITURES DE BUREAUX:
 Livres Blancs de toute espèce continuellement en
 magasin et faits sur commande et exécutés par
 les meilleurs ouvriers.
 Blancs de Chèques et de Billets, Timbres de Billets
 et de Poste.

Distillateurs.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots **GOODERHAM & WORTS, TORONTO**, avec **DEUX ETOILES** et les lettres **G. & W.** le tout inscrit dans **DEUX CERCLES OVALES**, a été adoptée par la dite Société de **GOODERHAM & WORTS**, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: **ALCOOL, WHISKY, LE SEIGLE, WHISKY DE MALT, TODDY WHISKY**, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brulée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS, Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

WHISKY DE MALT
OLD RYE WHISKY
ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.
ALCOOL 50 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières **INDIA PALE** et autres et sur leur **PORTER**, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

DISTILLERIE PRESCOTT.

J. P. WISER & CIE.,

DISTILLATEURS DE

WHISKY,

ALCOOL, et

ESPRITS DE VIN,

PRESCOTT, Ont.,

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de **COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOI-X, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION** et Importateurs de **VINS, SPIRITUEUX** et **CIGARES.**

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel. Table des mieux servis.

Courtiers.

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES,

ÉPICÉRIES, SPIRITUEUX
ET

DENREES COLONIALES,

No. 24 RUE ST. SACREMENT,
MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,
et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,
GOODERHAM & WORTS,
TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,
MONTRÉAL.

J. P. COX,

COUTIER EN THÉ,
HUILES,
ÉPICÉRIES,
et
DENREES COLONIALES,
Coin des rues
ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,
MONTRÉAL.

RUFUS FAIRBANKS,

COURTIER GÉNÉRAL

ET

MARCHAND À COMMISSION,
No. 5 RUE ST. SACREMENT,
MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

LE soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.
Remises faites sans retard dans tous les cas.
P. RIVARD,
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET MELASSE,
Soul Agent pour la Puissance du Canada de
Messrs. **OPFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.**
" **CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.**
" **FORRESTER & CIE., BORDEAUX.**
Agent pour la Tannerie de New Glasgow **JOHN HALL & FILS, Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.**
17 Rue St. Sacrement,
MONTREAL, P.Q.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NÉGOCIANT, EN GROS, DE
CUIRS, PEAUX, HUILES, et
MARCHANDS A COMMISSION,
505 Rue St. Paul,
MONTREAL.

Carde-magasins.

O. STR. MARIE & CIE.,

GARDE-MAGASINS.

(Warehousemen.)

LISTE DE NOS MAGASINS:

- 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos. 29 et 77.
- 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No. 22.
- 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No. 22.
- 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.
- 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78 et 91.
- 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
- 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.
- 6 St. Eloi, 1 Cave.
- 37 St. Nicolas, 1 Cave.
- 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel, comestibles, etc. etc.

Huiles et Peintures.

JOHN McARTHUR & SON,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SECHES ET À
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
18 Rue Lemoine,
MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,

MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THÉRÉBENTINES, etc. etc.
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
MONTREAL.

J. T. LE TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE
PEINTURES
De toutes Couleurs,
HUILES,
VERNIS,
Verres à vitres,
MASTIQUE
LAMPES,
ETOUPE,
PINCEAUX,
CHEMINÉES,
COLTAR, Etc., Etc.
VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEURS
Coupées À DEMANDE.
No. 259—RUE ST. PAUL—No. 259,
MONTRÉAL, P.Q.,
PRÈS DE LA RUE ST. VINCENT.

Ferronnerie et Quincaillerie.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'ÉQUIPE et du CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTRÉAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,
Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel
Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, THÉRÉBENTINE, VERNIS à Meubles, VERNIS à Voiture, POELES de Cuisine, POELES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.

ALLEZ sans délai chez **MEILLEUR & CIE.** et assurez vous du meilleur des poeles **L'ORIENTAL** qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption, se règle facilement et est également facile à chauffer. Un offre aussi en vente d'autres poeles en grande variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons toujours en main des pièces pour réparer les poeles de toutes sortes.
MEILLEUR & CIE., 526, Rue Craig.
On attend prochainement un nouveau stock de couchettes favorites anglaises.

GUSTAVE R. FABRE,

SUCCESSEUR DE **WILSON ET COUILLARD,**
IMPORTATEUR DE
SELLERIES ET GARNITURES DE VOITURES,
BATISSE DES SŒURS,
349 Rue St. Paul, MONTRÉAL.

Scierie à Vapeur.

SCIÉRIES À VAPEUR

DE
J. McD. CAMPBELL & CIE.
Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
472 Rue William, (McCord ouest.)
Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. ALPH. HOULK.

REVUE DU MARCHÉ DE MONTRÉAL DEPUIS LE 2 AU 12 OCTOBRE 1871.

Les affaires dans toutes les branches de commerce qui clôturaient actives avec le mois de septembre, n'ont pas éprouvé de solution de continuité depuis le commencement du mois. Parfois le marché aux farines et aux céréales a eu quelques moments de calme, ou conséquence d'avis défavorables du marché anglais ou de quelques réactions sur celui de Chicago, mais ce calme a été de courte durée.

La crise monétaire a retardé les opérations dans les orges, l'avoine et les pois. La difficulté de transporter ces articles sur le marché y a été aussi pour beaucoup; chemins de fer et voies d'eau étant taxés aux limites du possible pour transporter les immenses quantités de marchandises de toutes sortes qui nous arrivent avec la flotte d'automne.

Les existences de farines et de céréales au commencement du mois étaient de

Blé.....	328243m.	contre 531069m.	à même date 1870
Mais.....	17004	—	—
Pois.....	1238	—	27390
Avoine.....	500	—	75
Orges.....	—	—	10124
Seigle.....	—	—	12200
Farine.....	52011 quarts	—	102197
F. d'Avoine	83	—	301
de Mais.....	130	—	10

Les recettes et exportations par canal et chemin de fer depuis le 2 au 12 courant sont de

	RECETTES.	EXPORTATIONS.
Blé.....	727,094 minots	181,738
Mais.....	98,881	37,000
Pois.....	13,107	13,546
Avoine.....	2,650	—
Orges.....	2,660	—
Farine.....	43,786 quarts	7,914
do de Blé d'Inde.....	—	—
do d'Avoine.....	445	155
Alcalis.....	183	411
Beurre.....	29,324 barils	8,825
Fromage.....	15,680 boîtes	12,106
Lard.....	1,364 quarts	—
Suindoux.....	43 barils	71
Suif.....	73 quarts	—
Cuir.....	950 roul'x	—
Esprit de Vin & Alcool.....	569 tonnes	11
Tabac.....	252 boucauts	92
Bacon.....	648 boîtes	317
Empois.....	783	—
Beuf.....	50 quarts	—
Pain de Lin.....	—	1,446

FARINE.—Au commencement du mois les placements de farines étaient principalement au commerce local et on renseignait la vente de 300 quarts d'extra sous voile à \$6.00, 100 quarts de fancy à \$6.35, 100 quarts No. 2 à \$5.85, et 100 quarts de forte moyenne pour boulangerie à prix non divulgué. En conséquence d'avis défavorables d'Angleterre, le marché devint plus calme et les détenteurs furent obligés de se soumettre à quelque concession, et 1000 quarts changèrent de main à \$6.17½. Plus tard sur réception de nouvelles plus favorables, le marché devint plus actif et la superfine haussa à \$6.25, \$6.30 pour la superfine du Canal Welland en disponible, et on renseignait la vente d'extra à \$6.60 sous voile, clôturant de nouveau faible avec tendance à la baisse. On cotait le 4, extra, \$6.50 à \$6.60; fancy, \$6.35 à \$6.40; superfine, blé du Canada et de l'Ouest, \$6.15 à \$6.20; furino forte, \$6.25 à \$6.50; meunerie de la ville, No. 1, \$6.20 à \$6.35; No. 2, \$5.70 à \$5.75; 500 quarts superfine de l'Ouest, \$6.00 à \$6.07; un placement de No. 1, Canal Welland, à \$6.15 inspecté. Sur la Halle aux blés, on renseignait le placement d'extra de \$6.40 à \$6.50 et \$6.27½ à \$6.30 pour farine forte, et \$6.05 à \$6.10 pour marques ordinaires. Les qualités inférieures étaient négligées, clôturant irrégulière et nominal en l'absence de nouvelles de Chicago.

BLÉ.—Avec octobre le marché ouvrait très actif et on renseignait le placement de 7000 minots de blé d'hiver à \$1.48, et 13000 minots de blé rouge à \$1.40, et \$1.41 sous voile, une cargaison No. 2 de printemps à \$1.37 et une autre de No. 1 de Chicago à \$1.40, le marché clôturant faible avec tendance à la baisse. Une concession d'un ou deux centins résulta en une vente de 28,000 minots de blé rouge et blanc à prix tenu secret et une petite cargaison du rouge d'hiver à \$1.47, 1000 minots blanc No. 1 livrable mois courant, prix non divulgué, et 5000 blé de printemps du Canada aussi livrable en octobre à \$1.40. Le 5 on renseignait les placements suivants: une cargaison No. 2 Chicago, prix non divulgué; une seconde No. 2 de Milwaukee à \$1.31; le contenu de plusieurs

chats blé rouge d'hiver du Canada à \$1.38½ et de blanc à \$1.43; quelques parties mêlées blanc et rouge à \$1.38½ et No. 1 Milwaukee \$1.38. Le lendemain la demande se réveillait et on renseignait le placement de quelques cargaisons de No. 2 de printemps sous voile à \$1.37, une cargaison de blé rouge du Haut-Canada à \$1.37½, une autre de blanc à \$1.42½ toutes deux à livrer; 16,000 No. 1 de Milwaukee en disponible à \$1.37½, et une cargaison à livrer à prix non divulgué; 3000 à 4000 minots blé blanc du Haut-Canada à \$1.40, une partie printemps Haut-Canada à \$1.34, clôturant nominal, l'incendie de Chicago ayant complètement paralysé toutes les affaires.

POIS.—Affaires nulles au commencement du mois. On renseignait le 5, le placement du contenu de quelques chats de choix de 90 à 92½ pour 66lbs.

ORGES.—Affaires sans importance au commencement du mois. Des distillateurs offraient 65 par 50lbs pour les qualités strictement de choix.

MAÏS.—On le cotait nominal le 5 courant à 65cts par cargaison, et 65c à 69c à la cloture.

AVOINE.—Rien p'important à renseigner. On la cotait calme à 32cts par 32lbs.

BEURRE.—Le marché qui au commencement du mois était régulier, devint fort actif à mesure qu'on avançait vers la fin de la première semaine sans avoir pourtant de hausse sensible à renseigner. Les qualités de choix étaient les plus recherchées et étaient de facile défaite de 19 à 20c; les opérateurs offrant même dans certains cas 21c. Les recettes d'Ontario ont été considérables comme on le verra par le tableau que nous publions plus haut et l'exportation est également considérable. Jusqu'à ce jour nous remarquons un grand calme dans le beurre communément appelé de Kamouraska. La défaveur de cet article sur notre marché tient à deux causes: d'abord à la forme des tinettes dans lesquelles le beurre est mis, puis à l'énorme quantité de sel que l'on trouve dans ce beurre. Les steamers transatlantiques refusent de prendre ce beurre si les oreilles des tinettes n'ont pas été rasées au ras du couvercle, et il répugne aux expéditeurs de l'exporter parce qu'ils sont obligés de payer proportionnellement plus de fret que sur le beurre qui se trouve dans les tinettes américaines. Le fret étant calculé sur le tonneau-gros, le beurre se trouve nécessairement frappé d'un taux plus élevé si le bois d'une tinette de Kamouraska se trouve à peser autant que le bois de deux tinettes américaines. Il est malheureux que l'expérience de quelques années dernières n'ait pu rien enseigner aux fermiers du district de Québec, qui négligent l'exploitation de cette mine incalculable de richesse, la production du beurre. Les sociétés d'agriculture ne pourraient elles pas prendre la question de l'amélioration des produits de la ferme en main et ne vaudrait-il pas la peine d'envoyer une délégation étudier ce sujet dans l'Etat de New York qui se distingue si avantageusement dans ce produit de la ferme qui est une des principales richesses sinon la plus importante de cet opulent Etat.

Nous cotons ferme à la cloture, beurre de magasin du Haut-Canada 15½ à 16½, bon, ordinaire de ferme 17½ à 18½, choix, 19 à 20, choix des Townships, 19 à 20 et 21cts., beurre de Kamouraska 15 à 16cts. Recettes depuis le 2 au 12 octobre, 29324 tinettes et barils.—Exportations, 8825 tinettes et barils.

FROMAGE.—Les cours de ce comestible ont peu varié depuis le commencement du mois. L'exportation n'a pas laissé d'accumulation sur notre place. Le marché local est régulièrement actif pour les qualités désirables de 8½ à 9cts, pour qualité ordinaire, et 9½ à 10½ pour choix. Encore une industrie coupablement négligée dans le district le plus favorisé du pays pour la production de cet article. Un journal commercial de cette ville qualifiant de *disgraceful* l'exposition de fromage à l'exposition de Québec. Mais à quoi bon de nouvelles remarques.

SAINDOUX.—Cet article se fait très rare sur place et est en bonne demande pour la consommation. On le cote 10½ à 11cts. Les commandes expédiées sur notre place n'ont pu être exécutées faute de stock.

LARD.—Affaires régulièrement actives sans variations dans les cours depuis le commencement du mois, dans la mess et le mess mince,

tant pour consommation que pour exportation aux ports des provinces maritimes.

Nous cotons mess \$16.25 à \$16.50, pour lots ordinaires, et \$16 pour lots considérables; mess mince, \$14.75 à \$15.00. Qualités inférieures entièrement négligées.

POISSON.—Les ventes publiques régulières de l'automne sont commencées le 4 octobre. Les ventes qui ont eu lieu en septembre doivent à peine être prises en considération, parce qu'elles ne formaient pas part de la série des ventes publiques de poisson nouveau qui s'offre à cette saison de l'année. A la vente tenue le 4 courant, les enchères étaient animées, et on a adjudgé 90½ quarts harengs à \$2½, 225 à \$2.00; 134½ quarts maquereau, à \$2½; 100, No. 3, à \$1½; 100 à \$1.80; 19 tinettes maquereau, à 80cts, 13 d'anguilles à 75cts; 45½ quarts, gros harengs, No. 1, à \$2½; 53, No. 1, ordinaire à \$1.75; 25 quarts à \$3.00; 81½ quarts maquereau, No. 2, à \$2.25; 75 do à \$2½; 50 quarts harengs, à \$1½; 58 quarts maquereau à \$2½; 15 quintaux, morue sèche vieillie à \$1.25, et 10 quarts, maquereau à \$3½.

Le poisson était de qualité généralement peu désirable, mal préparé, et qui aurait été inspecté très-bas s'il y eût eu une inspection du poisson.

La première vente publique de hareng de Labrador a été tenue le 7. Les enchères étaient extrêmement actives, preuve incontestable que la bonne marchandise dans l'article poisson est toujours de facile et rémunérative, tandis que le poisson de qualité inférieure ne laisse souvent que de sérieuses pertes aux expéditeurs. On a placé à cette vente 50 quarts hareng de Labrador, à \$5.00; 24½ quarts à \$3½; 10½ quarts hareng de Canso, à \$2½; 50 do marque Whitman, \$2.50; 50 do do, \$2.25, et 50 do, à \$1.75; 62 quarts, qualité inférieure, \$1.75; 6 quarts, saumon, \$14.00; 5 do, inférieur, \$11.75; 125 quarts hareng de Labrador à \$5.00; 32 quintaux, morue sèche, troisième qualité, à \$3.

De gré à gré il s'est conclu peu d'affaires. La morue verte en quart est très recherchée et manque sur notre place. Quelques parties saumon ont trouvé placement à \$14.00, et on renseigne le placement de quelques lots de morue sèche, bien bonne qualité, de \$1.25 à \$1½ par 112lbs. Le poisson des lacs est négligé.

HUILE DE POISSON.—La demande pour les huiles de poisson a été calme depuis le commencement du mois, et les détenteurs d'huile de morue ont dû faire quelques concessions pour effectuer des placements importants de cet article qui aux enchères publiques a rapporté 48c. à 49c. Les huiles de loup-marin sont aussi très calmes et les cours sont nominaux. Pour plus amples particularités nous référons au tableau que nous publions sous le titre "Productions du Canada".

PÉTROLE.—Cet article est fermement tenu et la demande a continué régulière de 26c. à 27c. par gallon, selon quantité et qualité. Il est rare que la compagnie pour l'exploitation du pétrole brut a réduit le prix de 10c. par quart sur le pétrole destiné à l'exportation. La production à Petrolia continue sans changements importants, mais un certain nombre d'usines ont été obligé de suspendre leurs opérations par le manque d'eau. Les affaires pour l'exportation sont actives mais celles pour le commerce local sont très calmes. On cote à Petrolia huile brute pour exportation \$1.50 par quart, pour commerce local \$2.50, et 2cts. par gallon, pour l'huile raffinée.

Les derniers avis d'Europe sur l'article pétrole renseignent un marché soutenu à Londres avec placement d'environ 2000 quarts de 1s. 6½d. à 1s. 6½d. avec fortes affaires conclues à 1s. 6½d. sur livraison d'octobre à décembre.

A Anvers la demande pour le pétrole raffiné d'Amérique s'était plus fortement réveillé et par suite les prix avaient avancé en valeur.

A Brème la demande était très calme et les prix faiblement soutenus.

A Hambourg les affaires avaient guère d'importance.

FOURRURES ET PELLETERIES.—Le commerce est pleinement occupé dans la manufacture des pelletteries dont la demande commence déjà à se faire sentir. Les affaires dans les peaux sont calmes, les recettes presque nulles. Aux ventes publiques tenues à Londres dans le mois de septembre, la compétition était très active, et on constatait une hausse sur les peaux de castor, d'ours, de loup-cervier, de vison, de marthe,

de renard, de pécan et de loutre, sur le prix de l'année dernière. Les prix suivants sont aussi près que possible ceux de notre marché: maito du Canada, \$1.50 à \$2.00; rat musqué d'automne, 10 à 12½cts., d'hiver, 15cts; loup-cervier \$1.75 à \$2.00; renard rouge \$1.25 à \$1.50; vison foncé, \$3.00 à \$4.00; pécan, \$5.00 à \$6.00; d'ours, \$3.00 à \$16.00; de castor, \$1.50 par lb.; chat sauvage, 25cts. à 50cts.

CUIR.—Les affaires dans le cuir sont régulièrement actives et la demande a été particulièrement accentuée pour les cuirs à semelle, le buff, pebble split et light upper. Le cuir à semelle se fait particulièrement rare, et l'occasion est excellente pour les tanneurs de hausser leurs prix, ce à quoi ils ne paraissent pas disposés pour le présent dans l'incertitude de pouvoir le maintenir en face des quantités qui seront prochainement placées sur le marché.

CHAUSSURES.—L'activité qui a prévalu depuis quelques mois dans cette branche de commerce se continue mais ne paraît pas devoir se maintenir encore longtemps. Les principales et plus fortes commandes sont maintenant remplies et les ordres qui arrivent sont plus particulièrement pour compléter les assortiments.

NOUVEAUTÉS, marchandises de laine et de coton.—L'activité dans le commerce de nouveauté se ralentit sensiblement pour les affaires de gros, mais la température qui se refroidit est particulièrement favorable à celui de détail. Les marchands de la campagne n'apparaissent que pour compléter les articles pour compléter leurs assortiments. L'événement de la semaine dernière a été la baisse dans les cotons filés nonobstant la hausse dans la matière brute sur le marché de New York, ce qui laisse à supposer que les existences entre les mains des manufacturiers sont considérables et qu'ils désirent les écouler. Il est douteux si ces bas prix se continueront en face de la hausse sur la matière brute.

La demande pour les tweeds canadiens est considérable et la marchandise commence à se faire rare dans les qualités de bas prix en conséquence du haut prix des laines.

On renseigne comme suit sur le marché au coton de Liverpool à la date du départ d'un des derniers steamers:—

«La demande pour les Cotons sur le marché de Liverpool, a de nouveau été très-active pendant tout le courant de cette semaine; de fortes affaires ont été conclues et les prix ont haussé de ¼d. Les Cotons Sea Islands ont joui d'une active demande, principalement pour les qualités moyennes à belles Florides, à des prix sans changements. Les provenances d'Amérique ont également joui d'une demande générale et ont haussé d'environ ¼d. Les Cotons du Brésil ont haussé de ¼d. et ont été régulièrement demandés pendant toute cette semaine. En Cotons d'Égypte, de fortes affaires ont été conclues à des prix en haussé de ¼d. Les Cotons des Indes-Orientales ont été activement demandés cette semaine, principalement dans les belles qualités qui ont haussé de ¼d.; les sortes basses et moyennes n'ont avancé que de ¼d. En Cotons à livrer et sur terme de fortes affaires ont été conclues à des prix en hausse; on a payé en dernier lieu les prix suivants. Amérique base middling, de n'importe quel port, pas en dessous du good ordinary, délivraison de Septembre, 9½d.; délivraison d'Octobre, 9 9-10d.; pas en dessous du low-middling, délivraison de Septembre, 9 9-16.; délivraison de Novembre, 9½d.; nouvelle récolte, pas en dessous du good ordinary, embarquement Novembre à Décembre, 9 9-16d.; Mobile, délivraison de Septembre, pas avant le 15, pas en dessous du middling, 9½d.; pas en dessous du good ordinary, embarquement Septembre par steamer, 9½d.; New Orléans, pas en dessous du good ordinary, délivraison d'Octobre, 9½d.; pas en dessous du low-middling, délivraison d'Octobre, 9½d.; nouvelle récolte, embarquement Novembre à Décembre, 9½d.; Texas, pas en dessous du good ordinary, délivraison d'Octobre, 9½d.; low-middling Texas, pas en dessous du strict ordinary, délivraison d'Octobre, 9½d.»

COMBUSTIBLE.—Le vent d'ouest qui a prévalu pendant si longtemps avait réduit très bas le stock du bois de chauffage en disponible sur les quais, le vent d'est a-t-il aussi emmené une flotte considérable dont les chargements ont trouvé placement immédiat en arrivant au quai. Le stock en bois du Haut-Canada est aussi très réduit et tout porte à croire que nous

aurons une nouvelle hausse à renseigner avant peu de jours.

Le marché au charbon est aussi très actif et les cours sont fermement tenus. Les existences sont légères et ne peuvent pas être renouvelées aux prix auxquels on les avaient mises en cour. Les recettes de charbon écossais à vapeur augmentent mais trouvent placement immédiat au débarquement.

On cote comme suit: Bois long du Haut-Canada, érable par corde \$6.50 à 7.00; merisier \$6.00 à 6.50; hêtre \$6.50; épinette \$4.50; bois court du Bas-Canada, érable \$6.00; merisier \$5.50; hêtre \$5.00; bois mêlé \$5.00; épinette \$4.00.

Charbon américain anthracite par tonneau \$7.50 à 7.75; du Pays de Galles \$7.00 à 7.25; Lehigh \$8.80 à 9.00; Newcastle de Grille \$6.50; Bare Glacé \$5.00 à \$5.50; Newcastle de Forge \$6.50; écossais à vapeur \$6.00; Intercolonial \$5.00 à 5.50.

Bois de service.—Affaire régulière. On cote noyer noir \$60.00 à 80.00 par 1000 pieds; merisier \$16 à 20.00; pin première et seconde qualité \$16.00 à 20.00; bois blanc \$10.00 à 13.00; sapin \$8.50 à 9.00; pinche \$7.50 à \$8.00; madriers de 3 pouces de pin (cut) \$18.00 à 20.00 par 100 morceaux.

POIN ET PAILLE.—Recettes considérables avec bonne demande. La moyenne du prix est de \$11.50 à 15.00 par tonneau selon qualité et la paille de \$4.00 à 8.00 par 100 bottes.

CAFÉ.—La demande pour cet article n'a de nouveau pas été très active pendant la dernière huitaine. Toutefois les prix antérieurs sont restés sans changements. On cote Rio bas, à bon ordinaire, 14½ à 17cets; Laguayra, 17½ à 18½cets.; Maracaibo, 18 à 19½cets.; Jamaïque, 16 à 18cets.; et Java 20 à 25cets.

Les nouvelles que nous recevons des lieux de production nous portent à supposer que les cours que nous renseignons aujourd'hui subiront avant longtemps une nouvelle hausse, en conséquence de l'énorme réduction dans la récolte de cette année. On estime que le rendement de la dernière récolte au Brésil n'excèdera pas deux millions de livres contre 4,800,000 livres, l'année dernière. Il reste néanmoins un surplus de 9,000,000 livres à ajouter à la présente récolte. Les chiffres officiels de Java comptent que le rendement de la récolte cette année est de 106,000,000 livres contre 170,000,000 livres, l'année dernière. Nous n'avons pas de chiffres certains sur le rendement de la récolte de Ceylan, le moindre des trois, mais on estime qu'elle doit être dans la même proportion que celle de Java.

CHANDELLE.—La demande est languissante et aux enchères publiques on a retiré les lots offerts pour insuffisance de prix. Les placements ne sont qu'au commerce local et sur une petite échelle. On cote la chandelle saennacotique de Belmont 22 à 23cets; la chandelle coloniale, blanche, 25 à 27½cets; colorée, 27½ à 30cets, et celle de suif, 10½ à 11cets.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—Les prix sont très fermes et tenus en hausse pour le sel de soude et le carbonate de soude qui sont très recherchés. On cote en disponible le premier \$1.75 par 100lbs avec tare, et le dernier \$4.00 à \$4.25. Le borax, 16 à 20cets; la crème de tartre, 22 à 23½cets.; le soufre, 16 à 18cets. La couperose est recherchée et se cote de 15cets à \$1.05, selon la grosseur des colis.

ÉPICES.—Les muscades sont très recherchées mais la divergence d'opinion entre vendeurs et acheteurs restreint les opérations aux besoins les plus pressants; le commerce préférant attendre l'arrivée des navires de Londres pour s'approvisionner plus en gros. Le poivre noir est tenu fermement de 14½ à 15cets. La cannelle est tranquille de 31 à 32cets.

Le commerce pourra se former une idée sur la perspective des cours futurs des épices en parcourant la revue suivante du marché d'Europe.

«Les onohères d'épices qui ont eu lieu, cette semaine, à Londres ont été assez peu animées. Le Tapioca est calme; 1046 sacs ont été en majeure partie retirés, middling à bon Penang et Singapore de 2d à 2½d; 268 sacs perlé en majeure partie avarié vendus de 16s à 18s 6d. En Farine de Tapioca on a retiré 120 sacs à 2½d.

Le Sagou est calme; 346 sacs retirés, ordinary et middling petit perlé, 16s 6d à 16s; avarié, 1re cl., vendue à 14s. L'Arrowroot est ferme; 122 caisses Port Natal vendues de 3½d à 5d; ord., 1½d à 2d; 75 barils 579 tins St. Vincent, en

majeure partie vendus de 2½d à 3½d; tins, 3½d à 4d.

Le Poivre est calme; on a retiré 748 sacs Malabar bon demi-lour, faute d'offres suffisantes; 166 sacs Singapore vendus, avarié 6d à 6½d, un lot beau brun Siam à 6½d. Le Piment est calme; 64 sacs bonne qualité pour l'exportation vendus à 2½d.

Les Noix de Muscade se soutiennent en faveur; 5 caisses 4 bques Batavia limes retirées de 1s 7d à 1s 8d; brunes, 147 n. à 2s 11d; 17 colis Indes occident., vendus de 2s 3d à 2s 9d; un lot, 2s 10d; 41 colis brunes, 68 à 76 noix à la livre, 3s 3d; 106, 83 à 86 n., 3s 1d à 3s 2d; 103 à 112 n., 2s 11d à 3s, lms et wormy.

Le Macis est en légère baisse; 21 colis en majeure partie retirés de 3s 7d à 4s pour ord., à 4s 3d pour bon; 9 colis Indes occident., vendus de 3s 11d à 4s 5d. Les morceaux de cannelle (chip) sont en baisse; 801 sacs en partie vendus, fair et bon, 4s à 4s ¾d; qté foncée, 2½d; bark, 1½d à 1¾d; colie cannelle Ceylon, 2e et 3e qté, vendus de 2s 8d à 2s 8d.

De Gré à Gré, on a vendu, en outre, cette semaine, sur le marché de Londres, 50 tonn. Farine de Sagou de Singapore, à 14s 6d; 2700 sacs Poivre Noir disponible, Batavia et Penang, à 6½d, et Singapore, de 6½d à 6½d, et 800 sacs Poivre Noir à livrer, à 6 1-16d pour Penang, et à 6½d pour Singapore.

A Liverpool, les ventes de cette semaine, ont comporté 50 sacs Sagou, petit perlé, à 16s 6d; 750 sacs Farine de Sagou de 14s 9d à 15s 3d; 50 barils Tapioca à 5½d; 20 sacs Poivre Noir de Singapore à 6½d, et 100 sacs Poivre Blanc à 10½d.

En Hollande, les Noix de Muscade sont activement demandées; No. 1, 190 à 193 cents; No. 2, 180 à 183 cents; No. 3, 157 à 160 cents; No. 4, 101 à 105 cents; Macis très-ferme et payé 200 cents; Clous de Girofles soutenus de 29 à 31 cents suivant qualité; Poivre ferme à 34 cents.

En France, quelques affaires ont été conclues en Tapioca, soit au Havre, 100 quarts Rio, à prix non cité et à Bordeaux, 300 quarts Rio, à fr. 108 par 50 kilos.

En Allomagne, ces divers articles restent parfaitement soutenus. A Hambourg, la cannelle de Chine est difficilement obtainable; la Cassia Florée est en hausse; la Cassia Vera est calme; Cordamon, Macis et Noix de Muscade fermement soutenus. Clous de Girofles recherchés. Poivre sans variation. Piment en tendance plus ferme.

On cote: Cannelle de Chine, 11½ à 11½ sch.; Cassia Florée, 15½ à 16 sch.; Cannelle de Java, 40 à 41 sch.; Clous de Girofles Amboino, 6 à 6½ sch.; do. Zanzibar, 3½ à 3 5-16 sch.; Poivre de Singapore, 6 7-16 à 6½ sch.; do. de Batavia et de Sumatra, — sch.; Piment de la Jamaïque, 2½ à 2½ sch.

A Stettin, le Poivre de Singapore a été payé 20 5-6 rth. et rest tenu à 21½ rth.; Piment, 7½ à 7 5-12 rth.; Cassia Lignée, 11½ à 11½ rth.; Cassia Florée, 21 à 23 sgr.; Macis, 47 à 49 sgr.; Noix de Muscade, 34 à 36 sgr.; Clous de Girofles, 5½ à 8 sgr.

A Brême, les affaires sont calmes; Poivre de Singapore, 13½ gr.; do. Malabar, 14½; Piment de la Jamaïque, 4½ à 4½; Cannelle de Chine, 22 à 22½.

FRUITS.—Le marché est encore mal approvisionné, et le commerce n'achète qu'au fur et mesure de ses besoins réguliers en attendant les arrivages de Malaga. Quelques parties de raisins de Valence, de la dernière récolte, arrivées par steamer, ont été placées sur le marché à 7c. La demande est particulièrement accentuée pour les raisins sur couche qui sont tenus fermement de \$1.70 à \$1.75. Les amandes sont négligées. En vente publique, 25 quarts de raisin de Corinthe ont été adjugés à 6cets, balance retirée pour insuffisance de prix.

HUILES.—Les huiles de bouche sont négligées. Celles offertes en ventes publiques ont du être retirées après l'adjudication des premiers lots qui n'avaient pas même rapporté le montant. 20 boîtes de Baci galupi, en grandes bouteilles, n'ont rapporté que \$2.50 par douzaine, et 14 boîtes de demi bouteilles, 2 doz. par boîte, \$3.00, et les quarts de bouteilles, 4 doz, \$3½. De gré à gré on cote les quarts de bouteilles \$4 00, les demi \$3.25, et les bouteilles \$2.75. En fut; l'huile d'olive se cote de \$1.10 à \$1.15.

Sur le marché de Marseille les huiles comestibles se cotent par \$1.60, \$1.75, \$2.00 pour l'huile de Provence, fr. 175 à 200 pour celle de Toscane, fr. 116 à 127½ pour celle du Var et fr. 145, 155 et 162½ par 100 kilos.

A Londres, l'huile de lin reste soutenue à 33 livres pour marchandise disponible et de 32 l. à

32 l. 5 sh. livrable de septembre à décembre. L'huile de colza est moins ferme sur se marché; brune disponible, 43 l. 5 sh.; livrable d'octobre à décembre 43 l. 5 sh.; de janvier à avril, 43 l. 5 sh.

A Hull, on cote l'huile de lin disponible 32 l. à 32 l. 5 sh. et livrable de sept. à déb. 31 l. 17 sh. 6 d. à 32 livres.

INDIGO.—Les transactions de gré à gré restent dans le plus grand calme. En vente publique en a placé trois caisses de Madras à 65c., 77c. et 78c.

GARANCE.—Affaires nulles. Cotes nominales 14 à 15c.

MELASSE.—Cette douceur a été sans grande animation depuis le commencement du mois. En ventes publiques les enchères étaient languissantes et on a retiré la balance des lots offerts pour insuffisance de prix. Les placements ont été de 2 tonnes de Cienfuegos à 86c., 5 tonnes Barbade à 36c., 5 tonnes Demaram à 36c., 15 do., do., 31¼; quarts Sirop de Indes à 42¼c., 34 quarts à 41 et 20 tonnes melasse Sagua à 26c.

Sur le marché de New York il n'existait de demande que pour les qualités à raffiner; les autres sortes sont entièrement négligées. On renseigne une baisse de deux centins par gallon et les détenteurs sont désireux d'écouler leurs stocks avant l'arrivée de la nouvelle récolte. On renseigne sur le marché de New York l'apparition d'une nouvelle douceur venant de la Nouvelle Orléans et connue sous le nom de Sirop de Batterey, et qui a été vendue à \$1.12½ en débarquement. Les recettes seront sans importance jusque vers le 1er décembre. On renseignait les placements pendant la huitaine qui vient de s'écouler: 500 quarts Nouvelle Orléans, 55c. à 56c.; 50 tonnes Porto Rico 38c. à 52c.; 50 tonnes Barbade 38c., et 50 quarts Nouvelle Orléans en vente publique 52¼c. à 55c.

RIZ.—Le marché était mieux approvisionné que pendant le mois dernier les transactions de gré à gré ont été nombreuses mais n'ont pas été aussi considérables qu'on aurait pu le croire à l'impressionnement que mettaient les demandes à se produire. Les cours sont réguliers et presque sans variation perceptible. De gré à gré on renseigne le placement Rangoon bon grain \$4.15 à \$4.20, et Arracan beau et blanc \$4.40.

A Londres les riz restent parfaitement soutenus et la demande passablement régulière:—

On y a vendu 10,000 sacs Bengale de 9 sh. 10¼d. à 11 sh. 1¼d. suivant blancheur et de 9 sh. 3d. à 9 sh. 6d. pour Askoolie ordinaire; 1,000 sacs Madras à 9 sh. 9d. et 3,300 sacs Rangoon ordinaire à 9 sh., plus à livrer, 200 tonn. Bengale blond, embarquement juillet à août, à 9 sh. 6d.; 900 tonn. Rangoon par Ottawa, à 10 sh.; 1,061 tonn. Rangoon par Wyo., à 10 sh. 4¼d.; 878 tonn. Nécransie par Psyché, à 9 sh. 4¼d. et 200 tonn. Bengale expédition août, de 9 sh. 6d. à 9 sh. 9d.

A Liverpool, les riz de Bengale restent lourds et ont seulement donné lieu à la vente de 850 sacs Ballam à 10 sh.; les provenances des Indes, par contre, sont demandées et tenues en hausse, on en a vendu 1,000 tonn. Nécransie à 9 sh. 9d. au quai; 32,000 sacs Rangoon, sain et vermouth, de 10 sh. 1¼d. à 10 sh. 3d.; 850 tonn. Nécransie à livrer à 10 sh. au quai et 1,500 tonn. Rangoon à 10 sh. 3d. à livrer au quai.

En Hollande, de même qu'en Belgique, les affaires en ce grain, ont été complètement nulles durant les derniers, huit jours et les prix sont nominalelement sans variations. En France, les demandes sont nulles. En Allemagne, également, aucune affaire n'a été conclue cette semaine; on cote à Brême le riz Nécransie 3 l. 6 sh. et le riz Rangoon, Bassein et Moulmain 3¼ sh.

SEL.—Le sel de Liverpool cloturait très actif avec septembre et depuis le commencement du présent mois la hausse a été régulière. Avec Octobre le marché ouvrirait à 55cets, avançant à 57, 60, 62½cets, et cloture ferme à 65cets pour les 10 au tonneau, et 60c pour les 11. Les recettes depuis quelques jours ont été considérables, mais comme l'article avait été vendu à livrer les stocks, n'ont pas souffert d'augmentation et restent comparativement très bas. Le stock de l'importation de cette année n'est que de 4,000 sacs en disponibilité, mais celui de l'importation de l'année dernière est plus considérable.

Le sel fin n'a pas été en demande aussi considérable, néanmoins, les placements ont augmenté d'une manière sensible. On cote en quantité de 50 à 100 sacs 70 à 72¼c, et 67¼c. pour ortes parties.

Les essences de factory filled sont très ré-

duites et maintenant entre deux mains. Celui de Higgins est tenu à \$1.50 par sac, et celui de Verdin \$1.40.

Les sels des fles d'Hyères pour salaisons manquent entièrement sur le marché.

SPRITRUX.—Les spiritueux ont été calmes depuis le commencement du mois, mais les prix sont fermement tenus. Les geniévères ont obtenu plus de fermeté. Les avis d'une hausse à Rotterdam a réagi favorablement pour les détenteurs sur notre place. Nous référons au tableau des vins et spiritueux pour les prix courants sur notre place. On renseigne comme suit de Bordeaux.

Les transactions sont sorties du calme où elles se trouvaient depuis longtemps, et sans être encore bien nombreuses ni bien importantes, nous avons pu constater une assez grande activité relative pendant cette dernière semaine. Les affaires réalisées n'ont cependant pas été aussi considérables qu'on aurait pu le croire à l'impressionnement que mettaient les demandes à se produire; cela tient aux prix fermes et en hausse exigés par les détenteurs, que ne manquent assurément pas de bonnes raisons à faire valoir.

Les marchés des deux Charantes ont été très animés cette semaine; mais les propriétaires ont été très-tenaces. De l'ensemble des côtes de Jonzac, Saintes, Barbézieux et Cognac, nous pouvons établir la moyenne suivante:

EAU-DE-VIE.	1869.	1870.
Bois ordinaires.....	86 00	80 00
Bons bois rapprochés....	95 09	85 00
Fins bois (Borderies)....	97 50	80 00
Petite Champagne.....	105 00	92 50
Grande Champagne.....	115 50	110 50

Le tout par hectolitre 50° nu, au comptant. A Armagnac, les eaux-de-vie de la dernière récolte ont subi une légère hausse de 1 fr. par hectolitre; celles de 1869 sont restées stationnaires. On a payé cette semaine, avec logement, pris à quai à Bordeaux, savoir:

	1869.	1870.
Bas-Armagnac.....	Fr. 83	77
Ténarèze.....	78	73
Haut-Armagnac.....	76	72

SUCRE.—Le marché a été calme pour les sucres raffinés blancs, mais les sucres jaunes ont été réguliers sans changement de prix depuis le commencement du mois. On cote Porto Rico bon grain \$8.50 à \$9.25 par 100lb, Cuba \$8.50 à \$9; Barbade \$8.50 à \$9.25; écossais \$9 à \$9¼; raffiné blanc A 12c.; morceaux 13¼c.; moula 13¼c.; en poudre 14c.

THÉ.—A une vente publique de thé tenue aux magasins de M.M. Tiffin Bros. où on a offert les quantités suivantes 1867: Boîtes Twankay, 133 do. Hyson, 518 do Imperial, 551 do. Gunpowder, 485 do. Young Hyson, 300 do. Souchong, 272 do. Congou et 2020 do Imperial, les enchères étaient extrêmement languissantes et on a adjugé seulement 19 Boîtes Twankay à 29c., 46 à 27c., 26 à 26¼c. 15 à 28c., 27 à 31c., 20 à 26¼c., 20 à 28¼c., 18 à 29c., 20 à 31¼c., 16 à 30c., 37 Hyson 82c., 30 Imperial à 36c., 25 à 32c., 25 à 33c., 50 à 50c., 23 Gunpowder 61, 26 Young Hyson 31c., 34 à 29¼c., 23 à 28c., 50 Souchong 17c.

Sur le marché de New York les transactions sont sans importance. Les opérateurs ne pouvant obtenir le coûtant pour leur marchandise.

FERRONNERIE ET MÉTALLURGIE.

La hausse qui depuis trois mois a été régulière et presque sans la moindre solution de continuité à mesure que les semaines s'écoulaient ne paraît pas devoir s'arrêter au point où elle en est rendu. Si nous devons en juger par les dernières nouvelles des districts métallurgiques de la Grande Bretagne où il se produit une forte disposition parmi les propriétaires d'usines les plus importants, de hausser le prix du fer d'un autre dix chelings, afin de pouvoir rencontrer l'augmentation de cinq pour cent sur leur salaire que réclament les ouvriers et de mettre ainsi fin aux grèves et aux questions qui en découlent. D'un autre côté une portion importante engagée dans ce commerce s'objecte à une nouvelle hausse et comme les maisons de second ordre sentent déjà l'effet d'une augmentation de salaire, elles craignent que de nouvelles concessions euhardissent les travailleurs et leur fassent porter leurs prétentions encore plus

haut. Les usines sont pleinement occupées à remplir d'anciens contrats, et quelques unes le sont tellement, qu'elles ont été obligées de refuser de bonnes commandes.

Dans les usines du Pays de Galles tout était comparativement tranquille à la date de nos dernières nouvelles. L'incertitude qui existe à l'égard des prix sur les autres marchés influe sérieusement sur les marchés de ce pays en ce que les acheteurs hésitent considérablement avant d'entrer dans de nouvelles opérations. On disente ouvertement les cours qui devront prévaloir devant le prochain quartier et on en arrive à la conclusion qu'une hausse sur les cours actuels devra avoir lieu pour les trois mois à venir. Les usines sont bien occupées à remplir les commandes qui se sont accumulées sur les livres de manufacturiers depuis quelque temps; mais dans quelques établissements on craint que s'il ne survient une nouvelle recrudescence prochainement, le travail diminuera. Les expéditions de lisses d'acier et de fer, de fer en barre et d'ouvrages pour les ponts pour les Etats-Unis, l'Amérique meridionale et le Canada sont considérables.

On écrit de Birmingham sous la date du 23 Septembre:

"Le commerce de ferronnerie est extrêmement actif et nous renseignons une hausse de 20s. à 30s. et même aux prix actuels on trouve difficilement à faire accepter les commandes."

On lit dans une autre lettre sous la même date:

"Nous désirons vous informer que de ce jour nous n'accepterons les commandes sujettes aux cours existant lors de la livraison, et que nous ne pourrions les exécuter qu'après une date assez éloignée."

Sur notre place les affaires sont en pleine activité. Les commandes sont plus considérables qu'à l'ordinaire à cette saison de l'année et les prix haussent continuellement et régulièrement. Les chemins de fer et les compagnies de navigation sont surchargés d'ouvrage et la plus grande difficulté existo à transporter les marchandises sur les différents marchés.

La fonte, en conséquence de l'énorme demande qui existe a subi une nouvelle hausse et le marché cloture très ferme en conséquence de la réduction des stocks. Les derniers arrivages ont toutes été livrées du quai, ayant été vendues sous voile. On cote à la cloture Gartharrie No. 1 \$26 en débarquement; Summerlee \$25; Caller \$25, Glengarnock \$24.50 et Hematite No 3 \$26.

La demande pour le fer en barre augmente journellement, mais nous n'avons pas de hausse à renseigner. Les meilleures marques de Staffordshire se cotent \$52 à la cloture, et de Govann \$54 par tonneau. L'état actuel du marché anglais nous porte à supposer que nous aurons à renseigner une hausse prochainement.

Le feuillard, et les plaques à bouilloires sont réguliers sans demande extraordinaire.

Les clous coupés sont très recherchés; les commandes sont nombreuses avec prière d'exécution immédiate à laquelle les cloutiers ne peuvent se rendre en conséquence des nombreux ordres qu'ils ont sur leurs livres. Le marché cloture fermé à \$3.35 à \$3.40.

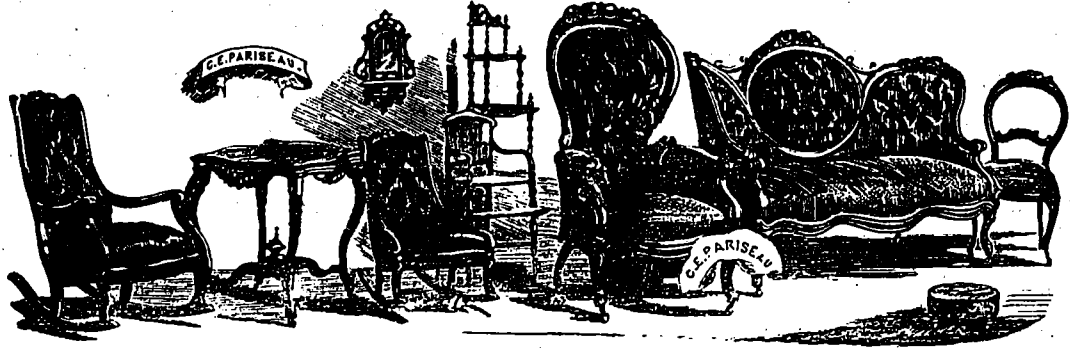
La tôle est recherchée et les existences très réduites.

Chaussures, Cuirs et Peaux.

CHAUSSURES—			
Boîtes en Vache fendue pour hommes	2 25	à	2 50
" " " " " "	2 50	"	2 40
" " " " " "	1 75	"	2 00
Balmoral en Buff	1 75	"	2 25
Congress	1 75	"	2 25
Brogan en Vache fendue	1 00	"	1 25
Boîtes 1-5 " " pour garçons	1 70	"	1 90
" " " " " " jeunes gens	1 30	"	1 50
Congress 1-5 en Buff pour garçons	1 20	"	1 50
" " " " " "	90	"	1 25
Brogans 1-5 " " " "	85	"	1 00
Botines en Tauro pour femmes	90	"	1 10
" " " " " "	1 00	"	1 25
Balmoral en Pebble Grain	1 10	"	1 25
" " " " " "	1 15	"	1 20
Congress on Kid	1 10	"	1 20
" " " " " "	90	"	1 50
Balmoral " " " "	90	"	1 75
Congress " " " "	85	"	1 25
Balmoral en Buff	85	"	1 25
" " " " " "	85	"	1 00
Botines en Vache fendue	70	"	85
" " " " " "	55	"	65
Balmoral en Buff	60	"	72
" " " " " "	60	"	75
" " " " " "	70	"	85
Congress " " " "	70	"	85

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.


FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,

No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance. 

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI 12 OCTOBRE 1871.

LES CANAUX DU CANADA.

La question de l'élargissement des canaux est à l'ordre du jour et préoccupe vivement les hommes d'état et les économistes.

Depuis quelques années surtout on s'est aperçu que les facilités de transport ne suffisent plus aux transactions qui se font sur nos marchés.

Lors de la convention de Québec, tenue en 1864, après avoir jeté les bases politiques de la confédération, les délégués songèrent à son avenir commercial. Il fut résolu qu'aussitôt que les finances le permettraient, le gouvernement fédéral commencerait les travaux d'agrandissement et d'amélioration. Depuis cette époque, loin d'avoir diminué, le besoin de ces travaux se fait plus vivement sentir, puisque notre commerce avec les Etats-Unis a pris de jour en jour des proportions plus vastes.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier à fonds aujourd'hui la question des canaux. C'est un travail que nous ferons prochainement. Mais nous croyons qu'il ne sera pas inutile de résumer l'histoire de ceux qui existent déjà. Rien ne contribuera davantage à faire connaître la rapidité avec laquelle le commerce canadien s'est étendu, et comment s'est formée la plus grande partie de la dette publique.

Nous commencerons cette esquisse historique par

LE CANAL LACHINE.

La navigation océanique s'arrête à Montréal : un peu au-dessus de cette ville se trouve le Sault St. Louis, mieux connu sous le nom de *Rapides de Lachine*.

Ces rapides constituent le premier obstacle sérieux que rencontre la navigation du St. Laurent, ouverte depuis le Golfe jusqu'à Montréal. Les vaisseaux ne peuvent remonter le courant ; c'est à peine s'ils réussissent à le descendre au milieu des plus grands obstacles et de périls même sérieux. Il n'y avait pas à songer à le faire disparaître autrement que par un canal qui éluderait l'obstacle. L'idée première de cette entreprise remonte à près d'un siècle. Il en fut question avant l'acte constitutionnel de 1791. Elle resta à l'état de projet jusqu'à 1815 lorsque sur la recommandation du gouverneur Sir George Provost, la législature vota une première somme de £25,000. C'était surtout

à des considérations militaires qu'on avait cédé. Les travaux allaient commencer, quand le traité de paix de 1815 vint les retarder encore. Ce ne fut qu'en 1819 que la question revint devant les chambres. L'acte de 1815 fut rappelé, on lui en substitua un autre, incorporant une compagnie au capital de \$600,000, divisé en 3000 actions de \$200 chacune.

La compagnie n'ayant pu trouver les capitaux nécessaires, la législature annula son acte deux ans après son adoption et autorisa le gouvernement à se charger lui-même de l'entreprise.

Une commission fut instituée avec mission de surveiller les travaux qui commencèrent le 17 juillet 1821.

Le gouvernement britannique fournit \$50,000 à condition de pouvoir y faire passer sans frais ses munitions de guerre. La province déboursa pour sa part \$138,404.

C'est en 1825 que le canal fut ouvert au trafic. Sa largeur était, au fond de 26 pieds, à la surface de 48 pieds. La profondeur n'était que de 4 1/2 pieds. Il y avait en tout 7 écluses mesurant 100 pieds par 20.

Bientôt on s'aperçut que le canal était tout à fait insuffisant et la chose devint de la dernière évidence aussitôt que le trafic du Haut-Canada commença d'acquiescer une certaine importance.

Quand la question de l'union des deux Canadas fut discutée, Lord Durham chargea le lieutenant colonel Phillipots, de faire un rapport sur l'amélioration des voies de communications. Cet ingénieur recommanda la construction d'un système uniforme de canaux et de les creuser à la profondeur de celui de Cornwell ; c'est-à-dire de donner aux écluses 200 pieds de longueur, 55 pieds de largeur et 9 pieds d'eau sur le seuils. Il recommanda aussi de donner au canal Lachine une autre direction ; il évalua à \$1,579,720 le coût des travaux. Une partie seulement de ses suggestions furent accueillies. Il fut résolu d'élargir le canal et les écluses jusqu'à 200 pieds par 45 pieds pour les écluses avec 9 pieds d'eau aux portes, donnant 81 pieds de largeur au fond et 120 à la surface, mais sans dévier au tracé existant.

Pendant que ces travaux s'exécutaient, le commerce de Montréal obtint en 1844 de faire creuser les écluses No. 1 et No. 2 à 16 pieds aux portes afin de permettre aux gros navires de se rendre dans le premier bassin.

En 1848 les travaux étaient assez avancés pour permettre aux vaisseaux d'y passer.

Ce n'est qu'en 1862 qu'il fut résolu de donner au canal une largeur et une profondeur uniforme.

C'était une entreprise longue et coûteuse attendu qu'il fallait souvent attaquer le roc vif.

Au premier juillet 1867, le canal Lachine coûtait déjà \$2,587,532.85. Cependant il est bien loin de répondre aux besoins du commerce.

Voici les améliorations recommandées par la commission des canaux dans son rapport au gouvernement :

"D'après les témoignages qui nous ont été soumis, ainsi que d'après les rapports annuels du département des Travaux Publics, il paraît y avoir une très grande nécessité d'accroître l'espace réservé aux navires à l'entrée inférieure de ce canal.

"Les navires sont tellement resserrés dans l'étroit espace disponible, tant dans le havre de Montréal que dans le bassin supérieur du canal, et les retards éprouvés dans le passage des deux écluses inférieures qui forment la liaison entre l'un et l'autre, sont si considérables, qu'ils deviennent le sujet de plaintes constantes et nuisent beaucoup aux affaires de ce port. A mesure que le commerce augmente, les choses ne font qu'empirer. Les écluses d'entrée sont complètement insuffisantes pour les besoins actuels, et il est temps que l'on prenne des mesures pour remédier à ce défaut, car si on le laisse se perpétuer, les produits de l'Ouest seront attirés par d'autres routes.

"Dès l'année 1860, ce sujet a été spécialement mentionné dans le rapport général du département des Travaux Publics de cette même année, et l'on exposait la nécessité d'agrandir cette partie du canal, en suggérant les moyens d'y arriver, dans les termes suivants :—

"La quantité de produits expédiés à Montréal de jour en jour par les canaux et les chemins de fer, fait pressentir le besoin prochain de bassins et d'entrepôts d'une capacité plus grande que celle qu'ils ont aujourd'hui.

"En ouvrant de nouveaux bassins sur le côté sud du canal, et en approfondissant jusqu'à le chenal qui se trouve au milieu du grand bassin, les bâtiments d'outre-mer pourront aussi être mis en rapports faciles avec les bâtiments des lacs d'en haut et le chemin de fer Grand Tronc ; c'est pour cela que le seuil des deux écluses inférieures a été construit de seize pieds et que l'on a acquis depuis longtemps la largeur de terrain suffisante conservée jusqu'à ce jour.

"On pourrait construire ces bassins au fur et à mesure des exigences du commerce, et satisfaire à celles-ci de cette manière le plus promptement et avec le moins de dépense possible. D'ailleurs, à part les avantages qui seraient ainsi donnés au commerce, on doit observer que la vente des terrains situés autour des bassins et propres à bâtir des entrepôts ferait plus que compenser en quelques années le coût de la construction.

"Il n'est pas nécessaire, je crois, de s'appesantir sur l'importance pour le commerce du St. Laurent d'être pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la réception, l'emmagasinement et le transportement des grains et autres produits, ou de revenir sur les inconvénients et les pertes qu'il a éprouvés l'an dernier faute de tels moyens ; le simple fait que le chemin de fer, bien qu'il touche à la ville qui est le premier port de la navigation océanique, ne possède rien en ce genre

"et ne se trouve pas même encore à l'heure qu'il est relié en aucune manière avec le havre, suffit de lui-même à rendre évident le vice radical qu'il reste à faire disparaître pour la commodité du commerce et satisfait à un grand besoin."

"Pour subvenir aux besoins croissants du commerce de ce port, nous croyons qu'il est indispensable que l'ancienne entrée du canal soit rouvert et que l'on construise une autre série d'écluses à côté des écluses actuelles, sur la ligne de l'ancien canal, ayant 17 pieds d'eau sur les seuils, afin de permettre aux navires océaniques de se rendre dans le bassin supérieur et que tout le terrain réservé pour les besoins du canal, contenant plus de cinquante acres, soit divisé en docks et bassins de la manière suggérée dans le rapport qui vient d'être cité; mais au lieu de procéder graduellement à cette amélioration, elle devrait être entreprise d'un seul coup, jusqu'à la rue Wellington, et l'on devrait porter les bassins à 18 pieds de profondeur.

"Nous sommes convaincus que ces nouveaux bassins seraient employés au fur et à mesure qu'ils seraient achevés, et que les lots d'entrepôts seraient vendus dès qu'ils seraient offerts.

"Ces travaux ne sont pas simplement des améliorations locales; ils ont une importance directe pour les intérêts de tout le pays et sont essentiels au développement de notre système de canaux.

"Nous n'avons pas eu le temps de nous procurer les renseignements nécessaires au sujet du coût des travaux proposés, mais pour en donner une idée générale, nous devons dire qu'il a été approximativement évalué à \$1,350,000.

STATISTIQUES INTÉRESSANTES.

—La richesse de quelques districts qui exploitent spécialement les produits de la ferme dans les Etats-Unis est énorme, comme on le verra par la statistique suivante:

Herkimer, N. Y. expédie annuellement 17,000,000 lbs. de fromage et 300,000 lbs. de beurre valant \$4,500,000.

St. Albans, Vt. expédie 1,000,000 lbs. de fromage et de 2,750,000 lbs. de beurre, d'une valeur de \$1,250,000.

Le village de Willington, Ohio, a expédié 4,000,000 lbs. de fromage valant sur le marché de New-York \$1,500,000.

La Province de Québec n'en pourrait-elle pas produire autant?

CHAMBRE DE COMMERCE.

Nous venons peut-être un peu tard parler de la dernière réunion de la chambre de commerce de Montréal.

Il y a cependant plusieurs points du plus haut intérêt qui ont été à peu près passés sous silence par la presse quotidienne et qui intéressent pourtant beaucoup le commerce, surtout celui de la campagne.

On connaît les mesures qui ont été prises par la commission du Havre, et le conseil de la chambre de commerce pour s'assurer de l'existence d'un chenal de 20 pieds de profondeur entre Montréal et Québec; les représentations qui ont été faites pour empêcher le Grand-Tronc de poser ses lisses sur les quais; les mesures prises à l'effet de demander au gouvernement de creuser à 24 pieds le chenal du lac St. Pierre.

Nous nous proposons de traiter longuement cette question sous toutes ses faces et de faire voir où se trouve l'intérêt réel du pays.

Les autres procédés intéresseront peut-être plus directement la majorité de nos lecteurs, surtout de ceux de la campagne.

Nous voulons particulièrement attirer l'attention sur les quatre questions mises à l'ordre du jour par M. L. E. Morin, courtier.

On sait que M. Morin a été l'âme de l'établissement des chambres de commerce rurales,

qui sont appelées à rendre de tels services aux marchands éloignés des villes, en leur permettant de faire entendre officiellement leurs voix et de se faire représenter à la chambre de commerce de la Puissance.

Il n'a pas voulu borner à ses efforts en faveur de l'amélioration de la position des commerçants de la campagne.

Il a demandé au conseil de porter devant la chambre de commerce de la Puissance l'utilité de régler certaines variations qui causent souvent un préjudice grave aux détailliers.

La première est celle qui résulte de la différence de value entre Ontario et Québec. Cette différence va jusqu'à 3 et 8 gallons par tonne, à 2 et 3 gallons par baril.

M. Morin voudrait aussi que la chambre de commerce de la Puissance décidât quel doit être le poids d'un quart de poisson et spécialement d'un quart de morue. Les uns sont de 200 livres, les autres de 224. On conçoit que le marchand qui achète pour détailler, croyant recevoir 224 lbs de poisson et qui n'en trouve que 200 est loin de son compte et souffre un préjudice considérable.

Tout le monde conviendra de l'utilité d'avoir un poids fixe et uniforme qui ne laisse aucune place aux mécomptes.

La troisième question n'est pas moins pertinente que les autres. On sait que la tonne est calculée tantôt à 2,000 lbs., tantôt à 2,200 lbs. Or, cette différence est très préjudiciable aux acheteurs qui voient souvent leurs espérances de profit déçues. Ne faudrait-il pas fixer d'une manière définitive le poids des tonneaux?

Enfin, M. Morin voudrait que le conseil s'enquit de l'avantage de substituer la pesée au système actuel dans la vente des huiles de charbon, d'olive et de lin. Cette manière de mesurer les huiles existe déjà en Europe et aux Etats-Unis où elle donne pleine satisfaction.

Nous espérons que les chambres de commerce locales prendront ces questions en considération et qu'à la prochaine assemblée de la chambre de commerce de la puissance, elles seront prêtes à donner leur avis à la faire prévaloir.

Car, suivant que nous l'avons déjà fait observer, ce sont les commerçants de la campagne qui sont les plus intéressés, à l'établissement d'un régime uniforme qui ne laisse de prise ni à l'erreur, ni aux mécomptes.

NOS PRIX COURANTS.

L'incendie qui vient de ravager Chicago a complètement dérangé le cours des marchés particulièrement de céréales, lard, farine, maïs etc., et jusqu'à plus amples informations de l'étendue du désastre, les prix de ces articles restent nominaux et peuvent être sujets à de violentes fluctuations à mesure que la vérité se fera connaître. Les affaires sur la balle aux blés ont été presque complètement paralysées. La spéculation a opéré dans le spiritueux dans l'attente d'une hausse qui pourra créer la destruction probable d'énormes quantités de maïs. Nous pourrions dire dans notre prochain numéro si ces prévisions étaient justifiables ou non.

Nous recommandons aux opérateurs et aux marchands de la campagne de se renseigner auprès de leurs courtiers avant de se lancer sous l'excitation du moment dans des spéculations dont un peu de sang-froid les aurait garantis.

LA REVUE ET LES ANNONCES.

Le premier numéro du *Négociant Canadien* sera parcouru avec tout l'intérêt qui s'attache à une publication nouvelle.

Deux parties, entre autres, attireront particulièrement l'attention: la *revue commerciale* et les *annonces*. Bien qu'il puisse paraître un peu extraordinaire de louer le travail d'un collaborateur, nous devons pourtant faire observer combien la *revue* des marchés est complète et bien ordonnée. Tout, sans exception, est entré dans les cadres. Il n'est pas une seule branche de commerce ou d'industrie qui n'y trouve quelque chose qui la concerne.

Tous les produits, soit canadiens ou étrangers qui entrent dans le trafic ont leur place marquée, avec des remarques indiquant les variations qu'ils ont subies durant les derniers jours.

Cette première revue servira de modèle aux autres, et celles-ci seront encore plus complètes, s'il est possible.

Les pages d'annonces ne présenteront guère moins d'intérêt. Le *Négociant Canadien* peut se vanter de paraître devant le public sous le patronage le plus distingué possible. Dans ses pages se trouvent réunis les plus beaux noms du commerce de cette ville. Dans toutes les branches:—marchands de nouveautés, d'épicerie, de peintures; importateurs, manufacturiers, grandes compagnies industrielles, d'assurance, tous ont reconnu l'importance d'une publication du genre de la nôtre et nous donnent le plus cordial appui. Notre reconnaissance leur est acquise.

Il ne pouvait en être autrement, car une simple réflexion démontre de quelle utilité sont les annonces dans un journal qui s'adresse au commerce sans passer par la politique.

En effet, l'importateur qui veut vendre sa marchandise doit commencer par faire connaître qu'il existe, où l'on peut le trouver, quelles marchandises il offre en vente et à quel prix il veut les céder. Son intermédiaire sera naturellement le journal commercial qui, pour quelques piastres, fera savoir la nouvelle aux quatre coins de la province et dispensera l'importateur de l'ennui de faire imprimer des circulaires, des cartes, de les expédier à grands frais sans savoir si elles seront conservées.

Il en est tout autrement d'un journal que le marchand de campagne aura intérêt à consulter de jour en jour et qu'il conservera précieusement pour référence.

Ce mode de communication a été trouvé si avantageux que dans les Etats-Unis et à Toronto même, les plus grandes maisons se contentent de publier leurs listes de prix dans le journal commercial. Pourquoi le commerce en gros de Montréal n'en ferait-il pas autant?

Ce que nous disons ici du commerce de gros s'applique avec une force égale, sinon supérieure, aux manufacturiers et aux inventeurs.

Entre le public et le manufacturier, il faut un intermédiaire; car il est absolument impossible à un fabricant de s'occuper du commerce de détail, et s'il le faisait ce ne pourrait être que dans une seule localité et sans profit. Cet intermédiaire nécessaire c'est le marchand détaillant à la ville et surtout à la campagne.

Or, est-il un moyen plus simple pour le fabricant de se mettre en rapport avec tout le commerce, qu'une annonce qui va trouver le marchand dans son magasin et lui apprend qu'à

tel endroit il peut faire une transaction avantageuse? Assurément non. Une seule vente effectuée par ce moyen couvre bien au delà tous les frais d'annonce, et laisse un profit clair dans tous les autres cas. S'il est de l'intérêt du marchand en gros et du manufacturier de se prévaloir d'un journal commercial pour faire connaître ce qu'il offre en vente, c'est aussi l'intérêt du marchand en détail de recevoir ce journal et de suivre attentivement les annonces. C'est ainsi qu'il profitera de toutes les chances et qu'il pourra être informé à temps de celles qui lui soit offertes. Combien d'occasions de faire une transaction avantageuse ont été perdues parce qu'elle n'était pas portée assez tôt à la connaissance de ceux qui pouvaient en profiter!

Nos lecteurs remarqueront que toutes les annonces sont classifiées, c'est-à-dire que nous avons placé sous des titres appropriés chaque classe d'affaires et mis à la suite tous les marchands de la même classe. En sorte qu'un marchand de campagne qui voudra faire des achats à la ville n'aura qu'à prendre dans le *Négociant* la liste des adresses qui la concernent, et à faire ses achats où il trouvera les offres les plus avantageuses.

Nous avons aussi parsemé d'annonces toutes les pages du journal afin qu'elles eussent la même valeur et une chance égale d'être lues.

Cet arrangement donnera sans doute satisfaction à tous les intéressés.

ASSURANCE.

La catastrophe qui vient de s'appesantir sur la ville de Chicago prouve une fois de plus combien il est nécessaire pour tout le monde de se tenir assuré. Il n'y a pas de doute que plus d'une assurance sera ruinée dans le désastre qui a enveloppé la cité qu'on appelait la "Reine de l'Ouest;" mais ces catastrophes ne sont pas d'occurrence journalière et nos lois protègent suffisamment les assurés contre les éventualités ordinaires par les dépôts qu'elles exigent des compagnies d'assurance avant de commencer leurs opérations. Il est de fait notoire que grand nombre de marchands de campagne sont d'une négligence coupable sous le rapport des assurances et ce n'est que quand le malheur les a frappés qu'ils savent apprécier ce que jusqu'à ce jour ils ont négligé. Le *Négociant Canadien* publie aujourd'hui dans ses colonnes les annonces de quelques compagnies qui fournissent des garanties incontestables tant sous le rapport financier que par les noms honorables qui sont à la tête de ces établissements. Nous prenons occasion de recommander aux marchands, industriels, et propriétaires de voir s'ils seraient à couvert de tout blâme si le malheur les frappait sous forme d'incendie, et sinon de se hâter de se prémunir contre le danger, en s'adressant aux bureaux dont les adresses se trouvent dans nos colonnes.

AU COMMERCE CANADIEN.

Une des erreurs les plus fréquentes dans laquelle tombent les détailliers est de se surcharger de marchandises qui sont souvent de défaites difficiles. Les facilités de transport que nous possédons aujourd'hui obviennent entièrement à la nécessité qui existait autrefois de s'approvisionner largement à des intervalles réguliers. Il est aujourd'hui si facile de recevoir des emplettes peu de temps après avoir fait son choix que les marchands peuvent réduire leurs stocks

beaucoup plus qu'ils pouvaient le faire autrefois.

Le commerce d'épicerie n'a pas souffert autant que d'autres branches de commerce de la tendance à se surcharger, parce que dans cette branche la mode ne joue pas de rôle. Le danger qui existe se trouve plutôt dans le risque de se surcharger d'articles même de défaites facile sur un marché dont les fluctuations sont journalières et souvent considérables. Personne n'a besoin de suivre d'aussi près les cours du marché que l'épicier. Un quart de centin sur le sucre est souvent son profit, et pour se tenir constamment renseigné sur l'état des marchés, le journal commercial est nécessaire. Il doit suivre les variations du marché s'il veut lutter avantageusement avec ses confrères. Nous fournissons aujourd'hui aux personnes engagées dans le commerce, l'occasion qui jusqu'ici leur a manqué, de se mettre à la hauteur de la position que les temps et les circonstances leur ont faite. Nous espérons que les personnes à qui nous adressons ce premier numéro du *Négociant Canadien* sauront apprécier nos efforts pour combler la lacune qui a existé jusqu'à aujourd'hui dans le commerce canadien, et que nous aurons la satisfaction de ne pas voir revenir un seul numéro de ceux que nous expédions.

—On annonce les ventes publiques suivantes pour le mois d'octobre: 25 octobre, vente de 7000 Robes de Buffle pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson; 27 octobre, vente de fruits nouveaux, vins, spiritueux, épicerie etc. pour le compte de MM. Gillespie Moffatt et Cie.; 27 octobre, vente de fruits de Malaga, denrées coloniales, produits français etc. pour le compte de MM. Chapman Fraser et Tyloe.

NOTRE REVUE COMMERCIALE.

En présentant à nos lecteurs cette première Revue Commerciale dans "Le Négociant Canadien," nous devons solliciter leur indulgence si elle n'est pas aussi complète que nous nous proposons de la rendre.

En parcourant ce premier numéro, on trouvera peut-être quelques imperfections ou omissions dans les tableaux. Ces imperfections seront corrigées à mesure qu'on les découvrira et nous suppléerons aux omissions qui nous seront signalées. Nous serons toujours aises de recevoir les suggestions que l'on voudra nous faire pour l'amélioration de notre journal, que nous nous proposons de rendre aussi complet que possible.

Afin de simplifier nos tableaux et faire la distinction des articles importés et de ceux de production indigène ou de manufacture domestique, nous avons publié un tableau sous le titre de "denrées coloniales, produits européens et asiatiques, produits chimiques, &c" où le lecteur trouvera une liste des articles connus plus généralement sous le titre anglais de "English groceries."

Un second tableau à l'usage des marchands de vins, spiritueux, etc.

Un troisième pour le commerce de cuir, chaussures, etc., puis un quatrième qui embrasse les céréales, les productions de la ferme et enfin un cinquième à l'usage du commerce de ferronnerie, quincaillerie, etc.

Le commerce de bois aura aussi une large part de nos colonnes, grâce à la bienveillance de nos marchands de bois qui veulent bien gé-

néreusement mettre à notre disposition leurs informations les plus récentes.

Nous recevrons toujours avec gratitude les informations que l'on voudra bien nous communiquer et qui pourront intéresser le commerce.

Nous nous proposons de traiter sévèrement les abus qui se commettent dans le commerce et nous ne croyons devoir mieux commencer qu'en publiant la lettre ci-dessous adressée au Commerce de Montréal par la Chambre de Commerce de cette ville dans le but d'obtenir toutes les informations possibles sur les fraudes qui se commettent dans le commerce de poisson, afin de les mettre sous les yeux du gouvernement comme arguments irrécusables de l'urgence d'une inspection obligatoire du poisson.

Circulaire concernant l'Inspection du Poisson.

MONSIEUR,

Le gouvernement de la Puissance ayant préparé un bill général concernant l'inspection des denrées, comestibles, etc. etc., y compris le poisson, des représentations ayant été faites au Conseil de cette Chambre concernant l'urgence d'une inspection de poisson tant pour qualité que pour quantité, je suis requis de vous prier de porter à la connaissance de cette Chambre pendant la saison actuelle, les mémoires et les circonstances particulières qui se rattacheront aux différents lots de poisson qui vous passeront par les mains et qui tendront à démontrer l'absolue nécessité d'une inspection obligatoire.

Le Conseil, muni de ces particularités que vous lui fournirez, sera heureux de s'en servir auprès du gouvernement pour obtenir la sanction d'une loi qui sera toute à l'avantage des pêcheurs, des vendeurs et des consommateurs.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

W. J. PATTERSON,
Secrétaire.

Chambre de Commerce, Montréal,

Septembre 1871.

Enfin nous demandons à nos lecteurs de nous continuer la sympathique bienveillance qu'ils nous ont témoignée dans maintes occasions lors de la publication de *La Revue Commerciale*, dans *Le Pays*, que nous continuerons dans le *Négociant Canadien* et que nous nous efforcerons de rendre aussi complète et intéressante qu'il sera en notre pouvoir de le faire.

LA DESTRUCTION DE CHICAGO.

Depuis quelques jours le télégraphe nous apporte des détails circonstanciés sur l'horrible calamité dont la ville de Chicago vient d'être la malheureuse victime. L'histoire n'offre pas d'exemple d'une pareille catastrophe. Et ce qui la rend plus inexplicable encore, c'est qu'elle n'ait pu être ni entravée ni diminuée par tous les moyens que les inventions modernes ont mis à la disposition des hommes pour combattre l'incendie.

Nous supposons que les circonstances principales de ce terrible événement sont à la connaissance de la plupart au moins de nos lecteurs. Résumons-les pourtant, et faisons sortir du cahos télégraphique les faits qui paraissent bien établis.

Il paraît que l'incendie éclata d'abord dans la nuit de vendredi dernier, au milieu d'un pâté de maisons situé entre les rues Clinton, Canal, Van Buren, et Jackson, dans la partie occidentale de la ville.

Les efforts énergiques des pompiers parvinrent à maîtriser et arrêter les progrès des flammes, non sans une lutte terrible et la destruction de quatre pâtés entiers de maisons.

Dans la nuit du lendemain, samedi, l'incendie s'alluma de nouveau dans le même district.

Il ne reste plus guère de doute aujourd'hui que c'est la main d'un incendiaire qui alluma le feu. En effet, dans la journée de mardi, deux individus ont été pris en flagrant délit d'incendiat et pendus sur le champ aux réverbères pour servir d'exemple à ceux qui spéculent, au profit d'on ne sait qui, sur le malheur et la ruine d'une population entière.

Au moment où l'incendie recommençait ses ravages, samedi soir, un vent du sud soufflait avec violence. En moins de deux heures les flammes avaient détruit, au pas de course, une étendue d'un mille de longueur sur un demi-mille de largeur. En vain les pompiers mirent tout en œuvre pour arrêter les progrès de l'élément destructeur; en vain ils firent tomber sur le feu un déluge d'eau; en vain l'on fit sauter une multitude d'édifices pour isoler le feu et le forcer à s'éteindre de lui-même faute d'aliment. Tout fut inutile.

Les débris que l'on entassait ainsi tout autour ne servirent qu'à lui imprimer une nouvelle vigueur.

Bientôt la population s'aperçut que la ville était vouée à la destruction et que toute tentative de salut était condamnée d'avance au plus misérable échec. Elle ne se découragea pas, cependant. Elle demanda des secours aux villes voisines. Celles-ci expédièrent sur le lieu du sinistre tout le matériel de sauvetage et les pompiers dont elles pouvaient se passer. Leurs efforts combinés avec ceux de la police du feu de Chicago furent complètement inutiles. L'incendie vainqueur continua ses ravages. Il eut bientôt dévoré toute la partie commerciale de la ville, c'est-à-dire la plus riche et la mieux bâtie.

Les immenses magasins, les gares, les bureaux publics, les offices du télégraphe, les hôtels, les théâtres, les magnifiques et princières résidences privées, tout fut livré à la destruction sans qu'il fut possible de sauver la moindre chose.

En quelques heures les millionnaires se virent réduits à la mendicité.

Les deux tiers de la ville n'existent plus. Une population de 150,000 âmes se trouve sans abri et sans pain. Elle pleure sur les débris de son ancienne splendeur perdue sans retour peut-être. Des centaines, ou plutôt des milliers de personnes ont trouvé la mort, écrasées sous les ruines ou consumées dans les flammes. Il est impossible de se faire une idée exacte de la désolation qui règne à l'endroit où fut autrefois Chicago. Elle est tout simplement indescriptible, et l'idée seule fait frémir.

Les pertes matérielles sont évaluées approximativement à \$300,000,000. Elles dépassent probablement beaucoup ce chiffre.

La nouvelle de ce terrible désastre a arrachée à toute l'Amérique un long cri de douleur et de pitié. De tous côtés on s'est empressé d'expédier aux victimes des secours aussi abondants que possible. Cincinnati, St. Louis, Cleveland, Milwaukee, Détroit, New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Washington, etc., etc., etc., rivalisent d'ardeur et de générosité.

En Canada, c'est Hamilton qui a donné le signal: son conseil de ville a souscrit \$1000 et ses marchands \$1000.

Montréal a noblement fait son devoir aussi. Une assemblée des marchands a eu lieu mardi après-midi à la Halle aux Blés. On y a adopté les résolutions suivantes:—

Proposé par l'Hon. John Young, secondé par M. P. Ryan, Ecr., et

Résolu.—"Que les membres de la chambre de commerce et de l'association de la halle aux blés de Montréal ayant appris avec regret et chagrin la terrible calamité qui est tombée sur la ville et le peuple de Chicago, expriment par les présentes leur plus cordiale sympathie pour leurs frères affligés dans leur moment de détresse.

Proposé par John McLennan, Ecr., secondé par J. R. Thibault, Ecr., et

Résolu.—"Que les membres de la chambre de commerce et de l'association de la halle aux blés de Montréal ouvrent une liste conjointe de souscription et recommandent qu'une assemblée publique soit convoquée par son honneur le maire pour permettre aux marchands et aux autres citoyens de cette ville d'exprimer leurs sentiments et de participer à la souscription."

Proposé par Ira Gould, Ecr., secondé par L. A. Boyer, Ecr., et

Résolu.—"Que les membres de la chambre de commerce et de l'association de la halle aux blés de Montréal recommandent conjointement et avec beaucoup de respect aux autorités civiles de Montréal, en leur qualité de corporation, et en dehors de leurs souscriptions privées comme citoyens, de considérer l'urgence du cas et de souscrire au nom de la ville la somme \$5000."

Des listes de souscription furent immédiatement ouvertes, et en quelques minutes les sommes suivantes furent souscrites:

Hugh McLennan.....	\$1000
Wm. Dow & Cie.....	1000
H. & A. Allan.....	1000
Ira Gould & Fils.....	500
Erothingham & Workman....	500
A. W. Ogilvie & Cie.....	300
McCulloch Frère.....	250
Boyer, Hudon & Cie.....	200
Thos. Thibault.....	200
Alex. Mitchell.....	200
James Lord & Cie.....	100
L. Tourville.....	100
Lyman, Clare & Cie.....	100
M. P. Ryan.....	100
H. M. Alexander.....	100
H. Mulholland.....	100
D. Reekie.....	100
Wm. Murray.....	100
Geo. Wait.....	100
R. T. Routh.....	100
Kerry Frere & Crathern.....	100
Gilmour.....	100
A. McK. Cowie.....	25
W. J. Patterson.....	25
Symes.....	25
Archer.....	25
\$6400	

Depuis lors cette liste a rapidement augmentée. Elle dépasse aujourd'hui \$10,000.

A la demande de l'assemblée, l'honorable John Young télégraphia au maire de Chicago qu'il pourrait tirer sur lui au montant de \$10,000.

Son Honneur le Maire a aussi convoqué sans retard une assemblée publique des citoyens. Cette réunion a eu lieu hier. Elle était très nombreuse. On y adopta des résolutions de condoléance et de sympathies; des listes de souscriptions furent ouvertes et formèrent un montant très élevé.

Montréal a donc bien fait son devoir jusqu' présent. Mais il reste encore à son conseil de ville de prendre de promptes mesures pour venir en aide aux infortunés de Chicago. Ce serait à tous les points de vue une mauvaise politique que de léziner ou retarder. Il faut s'empresser d'agir généreusement.

La ville de Chicago qui vient de s'abîmer dans les flammes était la métropole de l'Ouest. Fondée il y quarante ans à peine, elle avait

acquis un degré de prospérité et de grandeur sans égale. Les annales de l'histoire n'offrent pas d'exemple d'une ville qui ait grandi en aussi peu de temps. C'est elle qui caractérisait le mieux l'esprit d'entreprise des Américains. Une courte esquisse de son histoire fera voir comment elle s'est élevée à un si haut degré de splendeur et montrera qu'il ne faut pas se désespérer en face de ce désastre. Le passé est une garantie pour l'avenir, et nous espérons qu'il en sera de Chicago comme de Portland, c'est-à-dire qu'elle sortira plus forte, plus vigoureuse et plus belle de ses cendres.

Chicago dont le nom est dérivé du mot sauvage *Chikagou*, qui est le nom d'un poisson que l'on pêchait dans la rivière qui arrose la ville, Chicago est situé à l'extrémité du lac Michigan. La rivière Chicago l'arrose et forme avec le lac une ceinture à la ville. C'est en 1673 que le premier homme civilisé y débarqua. Au printemps de cette année une expédition partit du Canada sous le commandement de Joliet et du P. Marquette pour aller rechercher les sources du Mississippi. Prenant la rivière Wisconsin, ils en suivirent le cours jusqu'à ce qu'enfin ils arrivèrent au Mississippi. En revenant au Canada, ils s'arrêtèrent sur le lac Michigan au nord de la rivière *Chikagou*.

Plus d'un siècle après, c'est-à-dire en 1796, un nègre de St. Domingue vint s'établir sur l'emplacement de Chicago. Mais ne trouvant pas le climat avantageux, il céda son établissement à un canadien nommé Lemai qui fit un grand commerce avec les sauvages. Son successeur fut John Kinzie qui se fixa à Chicago d'une manière permanente en 1804 et fonda le premier établissement qui mérite ce nom.

On y faisait alors exclusivement le commerce des pelleteries. Les progrès étaient bien lents puisqu'en 1830, ce qui devait être plus tard l'opulente métropole de l'Ouest, ne comptait que 14 maisons et 100 habitants. La première élection municipale y eut lieu en 1833, alors qu'il y avait 28 voteurs.

En 1837, Chicago fut incorporé comme ville. Je recensement lui donnait alors 4170 habitants. C'est de ce moment que datent ses progrès réels qui tiennent en quelque sorte du prodige.

Le premier vaisseau entra en son port le 11 juin 1834, et durant l'été de cette même année 150 bateaux vinrent déposer leurs cargaisons. C'est le 8 juin 1835 que le *Jefferson*, bateau à vapeur, vint y jeter l'ancre. Dès lors, la ville commença de s'agrandir au nord, au sud et à l'ouest. On admirait deux ou trois maisons de briques et quelques autres en charpente qui étaient regardées comme des merveilles.

Tels ont été les débuts de Chicago. En 1837 sa population était de 4000 âmes, et son commerce une pure bagatelle.

Or, après 35 ans, la même ville comptait une population de 350,000 âmes et son commerce se chiffrait par centaines de millions. Voici dans quelles proportions s'est augmentée la population:

Années.	Population.
1829.....	30
1834.....	1,800
1840.....	4,470
1845.....	12,088
1848.....	20,000
1852.....	86,000
1860.....	109,273
1864.....	169,253
1868.....	164,800
1871.....	348,000

Sa richesse et son commerce ont pris des développements plus considérables encore. Mais cette ville est surtout notée comme l'entrepôt du commerce des grains.

Placée au centre d'une région extrêmement fertile; servie par une multitude de chemins de fer et de bateaux à vapeur qui la mettent en rapports constants avec tous les Etats-Unis et le Canada, elle se trouvait en mesure de concentrer dans un immense trafic. C'est en vain que Cincinnati, St. Louis, et d'autres villes ont tenté de lui disputer la suprématie, Chicago les a toujours écrasés du poids de sa supériorité incontestable. C'est là que se sont toujours concentrés les produits de l'Ouest, cette nouvelle Egypte appelée à bon droit le grenier de l'Europe et qui approvisionne tous les marchés d'outre-mer.

Qui a visité Chicago n'a pu se lasser d'admirer le mouvement qui se faisait dans ce port, ses magnifiques élévateurs, uniques au monde, qui pouvaient contenir des millions de minots de grains. Ces immenses produits se déversaient par deux voies sur les marchés européens, celle du St. Laurent et de Montréal; celle du canal Erié et de New-York. La concurrence est extrêmement vive entre ces deux villes et Montréal gagnait chaque jour un terrain précieux qu'il ne pouvait plus guère perdre. Ses transactions avec Chicago augmentaient de jour en jour d'importance. Montréal n'était pas seulement un entrepôt d'exportations pour les marchands de l'Ouest; mais beaucoup faisaient aussi venir leurs marchandises d'Europe par la voie du St. Laurent.

Une autre rivale a surgi sur le terrain en ces derniers temps. C'est la ville de St. Louis qui voulait détourner le courant du commerce du St. Laurent et de New-York pour lui faire prendre la route du Mississippi. Cette concurrence n'était pas beaucoup à redouter, parce que Chicago avait un intérêt direct à choisir l'une ou l'autre route préférablement à la troisième. La catastrophe qui vient de la frapper pourrait altérer pendant quelque temps la situation et donner une chance à St. Louis de concentrer jusqu'à un certain point le commerce des grains.

Espérons pourtant que la métropole de l'Ouest sortira bientôt de ses ruines et qu'elle reprendra fièrement la place qu'elle n'aurait jamais abandonnée à une rivale quelconque.

Il est encore trop tôt pour apprécier les résultats du récent incendie. Quelques semaines seront nécessaires pour en faire ressortir toutes les conséquences.

Mais revenons à Chicago et à son histoire, dont nous sommes un peu éloignés.

Cette ville était renommée pour la beauté de ses églises, de ses édifices publics, de ses riches magasins, de ses hôtels, les plus beaux du continent, de ses théâtres, de ses parcs et pour la richesse de ses bibliothèques publiques. Son aqueduc était une merveille que l'étranger visitait avec une admiration mêlée du stupéur. Tout cela n'est plus et ce qu'il reste, est une douloureux souvenir.

Il y aurait un beau volume à écrire sur les monuments qui viennent de disparaître en si peu de temps. Espérons que la réparation sera aussi prompte que l'édification avait été rapide.

NOTIONS UTILES.

Sous ce titre, nous publierons dans chaque numéro des renseignements sur les objets qui entrent le plus communément dans le commerce. Il existe une foule de produits que le marchand vend ou achète quotidiennement, et sur l'origine, la production et la préparation desquels il n'a que peu de données sûres. Il n'a pas eu l'occasion d'apprendre ce qui distingue entre elles les espèces d'un même genre ou les qualités qui partagent les espèces d'un même objet quelconque, et qui en déterminent la valeur. Nul doute, cependant, qu'il serait très avantageux de bien connaître le prix, la valeur et les qualités distinctives des marchandises.

Nous débutons aujourd'hui par le *Thé* qui entre dans une si grande mesure dans la consommation des produits alimentaires et qui est presque devenu un article de première nécessité, tant son usage s'est répandu dans la ville et les campagnes:—

THÉ.

Feuilles desséchées et préparées du Thé de la Chine, *Thea Chinensis*, Sims. (Ternstrœmiacées), dont Linné avait fait deux espèces distinctes sous les noms de *Thea viridis* (Thé vert) et *Thea Bohea* (Thé Bou), qui ne sont que de simples variétés. Cet arbrisseau, d'un mètre et demi à deux mètres de haut, croît dans les parties montagneuses de la Chine; sa culture non-seulement s'est étendue sur presque toute la surface de ce vaste empire, dont elle forme la principale richesse, mais encore s'est propagée dans l'Inde, où elle se fait aujourd'hui, particulièrement l'Assam, sur une grande échelle, au Japon et au Brésil. Néanmoins, la Chine est encore aujourd'hui en possession de fournir au commerce les Thés les plus estimés, ceux de l'Inde et du Brésil sont notablement inférieurs pour leur arôme aux bons Thés chinois.—Les feuilles du Thé sont un peu coriaces, légèrement dentées en scie sur leurs bords; lancoolées, trois fois plus longues que larges dans la première variété (Thé vert); elliptiques-oblongues, deux fois plus longues que larges dans la deuxième variété (Thé Bou).

Les feuilles du Thé se récoltent en trois fois. La première récolte a lieu vers le commencement du printemps, quand les feuilles sont encore très jeunes et couvertes d'un duvet soyeux; c'est le Thé le plus délicat et le plus estimé. La seconde récolte a lieu un mois plus tard. La troisième se fait quand les feuilles ont acquis leur développement complet; elle fournit les qualités les plus communes, celles qui composent la plus grande partie des Thés du commerce. La préparation des feuilles provenues de ces diverses récoltes consiste en des siccations rapides, opérées dans des chaudières maintenues très chaudes, dans lesquelles ces feuilles sont tournées et retournées continuellement, et par suite desquelles elles se ploient ou se roulent de diverses manières; on achève de les rouler avec la main. Quant à l'arôme qui les rend si agréables après leur entière préparation, l'origine n'en est pas parfaitement éclaircie. En effet, les uns assurent qu'il se développe spontanément, et par l'effet du temps, par le seul séjour des Thés préparés dans les caisses dans lesquelles on les expédie; tandis que les autres affirment qu'il est communiqué par le mélange des fleurs odoriférantes de l'*Olea fragrans*, L., du *Camellia Sasangua*, Thumb., des Roses-Thé. Cette dernière opinion est même la plus répandue.

Toutes les sortes de Thés du commerce se classent en deux grandes catégories: les *Thés verts* et les *Thés noirs*. Long-temps on a cru que les Thés verts provenaient des feuilles de la variété (*Thea viridis*, Linn.), et que les Thés noirs provenaient de l'autre variété (*Thea Bohea*, Linn.); mais il est aujourd'hui à peu près constant que la couleur verte est due à une simple dessiccation rapide et à une préparation soignée, avec adjonction d'une matière colorante particulière (sulfate de chaux et indigo), ce qui donne aux Thés verts une astringence plus prononcée; tandis que la couleur noire est due

à une préparation différente des feuilles qui ont subi une sorte de fermentation à laquelle elles doivent une saveur plus douce.

L'usage du Thé et de son infusion est extrêmement répandu en Chine, où cette substance occupe même une place importante dans l'alimentation. Son introduction en Europe est très récente, et ne remonte pas au-delà du 17^e siècle. On rapporte qu'en 1569, il en fut importé en Angleterre 56 kilogrammes, tandis qu'aujourd'hui ce même royaume en consomme annuellement de 10 à 12 millions de kilogrammes. En France, le Thé n'a été employé pendant long-temps que comme médicament; ce n'est même encore qu'à ce titre qu'il est usité dans les départements méridionaux, où on l'administre surtout comme digestif et tonique. Aussi la consommation du Thé est-elle très limitée en France, comparativement à ce qu'elle est en Angleterre et en Russie.

Les analyses de MM. Mulder et Peligot ont appris qu'il existe dans le Thé: du tannin; une huile volatile; de la cire et de la résine; de la gomme, une matière extractive; des substances azotées analogues à l'albumine; quelques sels; un alcali végétal nommé *Théine*, qui en forme le principal caractère, substance très azotée, cristalline, amère, peu soluble dans l'alcool et dans l'eau, identique à celle qui, dans le Café, a reçu le nom de *Caféine*. Les proportions de Théine varient de 1,27 à 1,50 pour 100, selon les qualités de Thé.

On renferme le Thé dans les boîtes ou caisses de toutes formes et de toutes grandeurs, le plus souvent de forme cubique, doublées intérieurement de feuilles de plomb ou d'étain, pour éviter qu'il ne contracte aucune humidité et pour qu'il conserve son parfum. Ces caisses sont vernies et souvent décorées de peintures.

Voici les diverses espèces de Thés du commerce:

1^{re} CLASSE.—THÉS VERTS.

Thé Poudre à canon, 1^{re} sorte. Feuilles jeunes et délicates, roulées avec soin pour imiter la poudre à canon. Sa couleur est lustrée et d'un vert très foncé; il est mélangé de feuilles et arrondies. Odeur suave; infusion limpide et légèrement ambrée; saveur fine et douce.—En caisses cubiques, nommées *quarts*, du poids de 50 à 60 kilog. et en fractions du caisset (demi-caisses ou *huitièmes*, et *seizièmes*).

Thé Poudre à canon, 2^e sorte. Feuilles inférieures à celles du précédent, et d'une roulure moins menue. Il est moins argenté et d'une odeur moins suave.—Il vient dans les mêmes caisses.

Thé Impérial ou Perlé, 1^{re} sorte. Feuilles plus âgées que celles du précédent; couleur d'un vert argenté; roulure plus forte, arrondie et perlée. Saveur un peu plus âpre.—En caisses cubiques du poids de 50 kilog. et en fractions de caisset; quelquefois en petites boîtes d'étain que l'on appelle *caisseters* du poids de 2 à 3 kilog.

Thé Impérial ou Perlé, 2^e sorte, ou Thé Perlé se compose de feuilles plus grandes que celles de la 1^{re} sorte. Sa roulure est plus volumineuse et ses perles plus fortes. Sa couleur est verte, mais d'un reflet argenté peu prononcé. Odeur plus faible, et goût plus âpre.—Ce Thé vient dans les mêmes caisses.

Thé Hyson ou Hayswen, 1^{re} sorte. Feuilles jeunes, roulées une à une, serrées dans leur longueur et repliées par le milieu. Couleur d'un beau vert argenté; odeur suave; infusion légèrement ambrée; saveur un peu âpre et pourtant agréable. Ce Thé est très estimé et le plus usuel; on le mêle souvent avec les Thés noirs.—En caisses cubiques de 38 à 40 kilog., on huitièmes et en seizièmes.

Thé Hyson, 2^e sorte. Feuilles ayant subi quelque altération; leur roulure est moins soignée, leur couleur plus pâle et leur odeur plus faible.—Il vient dans les mêmes caisses.

Thé Hyson-Skin, 1^{re} sorte. Feuilles roulées et peu serrées, souvent semblables aux Hysons, et présentant des demi-nœuds plats. Couleur d'un vert jaune; mélangées de débris. Odeur presque nulle; infusion d'un jaune foncé un peu trouble.—En caisses de 20 à 25 kil.

Thé Hyson-Skin, 2^e sorte. Demi-feuilles à moitié roulées, plus jaunes que les précédentes et plus chargées de poussière.

Thé Hyson-Junior ou Young-Hyson. Composé des débris de Thé Impérial et de Poudre à canon qu'on ramasse lorsque l'on classe ces deux

qualités. Il faut le choisir aussi entier que possible, vert et d'une odeur suave. Cette espèce est recherchée pour l'Angleterre et les Etats-Unis.—La 2e qualité est due à ce qu'il est moins entier et d'une odeur plus faible.—En caisses comme le Thé Hyson.

Thé Tonkay. Il ressemble au Thé Hyson-Skin, 1re sorte, par sa rouleur allongée et par sa forme, sa couleur l'en fait distinguer. Il est mélangé de feuilles vert foncé et de feuilles jaunâtres. Odeur assez forte; infusion d'un jaune foncé, clair.—En caisses carrées longues, du poids brut de 45 à 50 kilog.

2E CLASSE.—THÉS NOIRS.

Thé Pecco ou Pekao, ou Pecco pointe blanche est le meilleur de tous. On en distingue de trois nuances ou de trois qualités bien distinctes. Des feuilles blanches y sont mélangées en diverses quantités. La première se compose de sommets à trois feuilles, dont deux blanches et une noire et vice versa. Ces feuilles sont détachées, longues, étroites et tortillées. Il s'en rencontre de peu développées, provenant des jeunes pousses; elles sont couvertes d'un court duvet soyeux et blanchâtre, ce qui leur a valu le nom de *pointe blanche*. Ce Thé est peu chargé de débris, et son odeur est très douce et très aromatique. Son infusion est dorée; sa saveur rappelle un peu celle de la fleur de tilleul. Il est très recherché et d'un prix élevé.—En caisses du poids brut de 40 à 45 kilog., en huitièmes et seizièmes de caisse, et quelquefois dans de jolies boîtes vernies et peintes.

Thé Pecco, 2e fleur, est composé de feuilles longues, étroites et frisées, brunes et mélangées de feuilles pâles; celles-ci sont détachées ou réunies deux à deux, et couvertes d'un duvet blanc. Odeur et goût agréables.

Thé Pecco, 3e fleur, est formé de feuilles courtes, noires ou rouilleuses, frisées et mélangées de feuilles blanches, courtes, étroites, et couvertes d'un léger duvet en très petite quantité.

Thé Orange Pecco. Formé de feuilles courtes, brisées, rembrunies et frisées. Son odeur est suave et sa saveur herbacée. Il peut facilement se mélanger avec le Pecco. Il est en caisses de 20 à 25 kil.

Thé Pouchong 1re sorte. Feuilles larges, longues, légèrement tortillées, racornies, frisées, brunes, verdâtres ou rouilleuses. Odeur agréable; infusion verte et ambrée. Il est en paquets de 3 à 5 hectog. retenus par de papiers de fantaisie, dans des caisses de 30 à 35 kilog., ou en boîtes de 10 kilog. environ. Ce Thé est très estimé.

Thé Pouchong, 2e sorte. Feuilles plus petites et plus crispées. Odeur forte, mais saveur moins suave. Il est en grenier dans des caisses, ou en paquets comme le précédent.

Thé Souchong est formé de feuilles plus grandes que celles du Pouchong, d'une rouleur liche, et d'une couleur brune. Il est mélangé de feuilles pâles.

Thé Souchong, 1re sorte. Feuilles cueillies sur les pousses de l'année, grandes, larges, bien roulées, brunes et mélangées de feuilles violettes. Odeur suave, rappelant celle du melon. Infusion claire, dorée et très douce. En caisses de 40 à 45 kilog., ou en boîtes de 10 à 25 kilog.

Thé Souchong 2e sorte. Feuilles prises sur des pousses plus âgées, longues, rougeâtres et moins agréables; infusion brune. En caisses de 40 à 50 kilog.

Thé Pecco-Souchong. Feuilles participant des deux espèces de Thé dont ce nom est composé.

Thé Campoy. Feuilles longues, peu roulées, noires, faibles et peu suaves.

Thé Congo, 1re sorte. Feuilles longues prises sur de vieilles pousses, peu roulées, d'un rougeâtre assez égal, quelquefois un peu jaunâtres. Odeur légèrement aromatique; infusion un peu foncée.—2e sorte moins entier.

Thé Pecco-Congo. Feuilles participant des deux espèces de thé dont ce nom est composé.

Thé Bohé ou Bouay ou Thé Bou. Formé de toutes espèces de feuilles réunies sans distinction. Odeur particulière rappelant celle du savon. Couleur mélangée de vert, de brun et de noir. Feuilles brisées et chargées de poussière. Infusion rougeâtre et insignifiante.—En caisses de 50 kilog. environ.

Le Thé a quelques autres usages économiques. On emploie les Thés défectueux à la teinture en brun ou couleur châtaigne, pour relever la couleur du Nankin lorsqu'il commence à blanchir, pour nettoyer les dentelles noires qui rougissent, etc.

MARQUES DE COMMERCE.

Par une loi passée à la session de 1868 du Parlement Fédéral, il a été statué que l'enregistrement des marques de commerce en assurait la propriété. Cette loi frappe aussi d'amende ou d'emprisonnement ceux qui la falsifieraient. Déjà le commerce s'est prévalu assez généralement de cette loi, et nos lecteurs verront par un avis spécial publié dans nos colonnes que MM. Gooderham et Worts, distillateurs d'Ontario, ont fait enregistrer une marque spéciale qui consiste en deux cercles ovales avec deux étoiles et les mots Gooderham et Worts.

Le public est par le présent averti que les personnes qui se serviraient de la dite marque s'exposeraient aux pénalités fixées par la loi.

Il est probable que l'enregistrement de cette marque va mettre fin à la pratique qu'avaient certaines personnes de mettre dans les futs de la distillerie Gooderham & Worts d'autres spiritueux que ceux distillés par cette maison, qu'elles vendaient comme provenant de leurs distilleries.

—La Gazette de Montréal dont l'annonce paraît dans une autre colonne est devenue, sous l'énergique direction de ses nouveaux propriétaires, MM. T. & R. White, le principal journal du pays. Fondée en 1778, elle est la plus ancienne feuille publiée en cette ville. Elle a donc pendant près d'un siècle rendu d'éminents services dont nous devons lui tenir compte.

La Gazette est certainement remplie des informations les plus récentes et des plus authentiques, ses articles sont cités partout avec éloges, tandis que ses rapports commerciaux et autres ne laissent rien à désirer.

—Nous avons reçu *L'Almanach du Peuple* publié par MM. Beauchemin & Valois.

LA SEMELLE PATENTÉE.

POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, DES RIJUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

PRIX COURANTS

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par cargaison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

	\$ c.	\$ c.
Rio, ordinaire..... par lb.	14½ à	15
" bon	15	15½
" choix	15½	16
St. Domingue	16½	17
Costa Rica.....	15	17
Jamaïque.....	17	18
Laguayra	17	19
Maracaibo	18	19
Ceylan.....	20	22
Java.....	20	23
Mochn.....	27	30

CHOCOLAT—

Epps & Cie	par lb.	35 à	40
Fry	"	25 ..	50
Menier.....	"	45 ..	50

CACAO..... par lb. 20 à 37½

CHICORÉE—

Barry.....	par lb.	10½ à	12½
Taylor.....	"	10½ ..	12½

CHANDELLE—

Spermacétique de Belmont	par lb.	22 à	24
Paraffine.....	"	27½ ..	28
Française.....	"	23½ ..	25

CIRAGES—

Day & Martin, bout.....	par douz.	2 80 à	3 00
" j. bout.....	"	1 60 ..	1 75
Americain, No. 1.....	"	24 ..	25
" No. 2.....	"	29 ..	30
" No. 3.....	"	37½ ..	40

CIGARES—

Allemands.....	par 1000.	12 00 à	17 00
Havane.....	"	30 00 ..	60 00
Cheroot de Manille.....	"	21 60 ..	22 00

DROGUES & TEINTURES—

Alum.....	par 100 lbs.	2 30 à	2 50
Arrowroot.....	par lb.	20 ..	5½
Acide Muratique.....	"	5 ..	5½
Acide Oxalique.....	"	30 ..	32½
Acide Sulphurique.....	"	34 ..	5
Borax.....	"	20 ..	21
Bi Carbonate de Soude, par baril de 12 lbs.....	"	4 00 ..	4 25
Bois de Campêche.....	par 100 lbs.	2 00 ..	2 25
Bois de Nicaragua.....	"	2 00 ..	2 25
Crème de Tartre, cristaux.....	par lb.	22½ ..	25
" moulu.....	"	25 ..	32
Couperose.....	par 100 lbs.	1 00 ..	1 25
Chlorate de Chaux.....	"	3 75 ..	4 00
Camphre.....	par lb.	45 ..	50
Cochenille.....	"	70 ..	85
Extrait de Bois de Camphre, lbs.....	"	104 ..	12½
Do. j. lbs.....	"	12½ ..	13½
Do. j. lbs.....	"	13½ ..	14½
Grance.....	par lb.	13½ ..	15
Indigo de Madras.....	"	65 ..	1 00
" Manille.....	"	30 ..	80
Gomme Arabique, 1ere.....	"	35 ..	40
" do. 2nde.....	"	30 ..	35
" do. Copale.....	"	12 ..	15
" do. Shellac.....	"	30 ..	35
Senné.....	"	20 ..	30
Sel Epsom.....	"	2½ ..	3
Soufre en Fleur.....	"	3½ ..	4
" Canon.....	"	3½ ..	3½
Sel de Soude.....	par 100 lbs.	1 75 ..	2 00
Salpêtre.....	par baril.	10 00 ..	10 50
Vitriol Bleu.....	par lb.	6½ ..	7

EPICES—

Cannelle.....	par lb.	30 à	32½
Clous de Girofle.....	"	8½ ..	9
Gingembre d'Afrique.....	"	12½ ..	14
" Jamaïque.....	"	15 ..	17
Macis.....	"	1 35 ..	1 40
Muscade.....	"	70 ..	80
Moutarde de Wix.....	"	17½ ..	20
" do. do. bout.....	par douz.	4 40 ..	4 50
" do. j. do.....	"	2 60 ..	2 75
" do. de Taylor.....	par lb.	17 ..	20
" do. Keen.....	"	17 ..	20
" do. Colman.....	"	17 ..	20
" Française.....	par douz.	2 00 ..	2 25
Piment.....	par lb.	4 ..	6
Poivre noir.....	"	14 ..	14½
" blanc.....	"	17 ..	18
" de Cayenne.....	"	15 ..	17

EMPOIS—

Satin de Berger, j lb.....	par lb.	11½ à	13½
" do. j lb.....	"	11 ..	12
" do. j lb.....	"	11 ..	12
" do. de Riz, j lb.....	"	11 ..	13
" do. do. j lb.....	"	11 ..	13
" do. do. j lb.....	"	11 ..	13
Glenfield.....	"	Manque.	

FRUITS—

Amandes du Languedoc.....	par lb.	13 à	14
" Jourdain.....	"	16 ..	17
" Provence.....	"	10½ ..	11½
" Princesse.....	"	18 ..	20
" Tarragone.....	"	13½ ..	14½
" Sicile.....	"	7 ..	8
Dates.....	"	7 ..	8
Figues de Smyrne.....	"	12½ ..	15
" Malaga.....	"	7 ..	8
Noix de Bresil.....	"	6½ ..	7
" Grenoble.....	"	9 ..	10
" Cahors.....	"	7 ..	8
" Bordeaux.....	"	9 ..	10
Noisettes de Sicile.....	"	8 ..	8½
" Barcelone.....	"	8½ ..	9
Prunes d'Ente.....	par boçal.	55 ..	1 25
" de Turquie.....	par lb.	7 ..	8
Rusins sur couche.....	par boîte.	1 70 ..	1 80
" do. do.....	"	95 ..	1 00
" do. do.....	"	50 ..	55
" London Layers.....	par boîte.	2 40 ..	2 50
" Muecat Royal.....	"	1 50 ..	1 60
" Soleil.....	"	6½ ..	7½
" do. Corinthe.....	par lb.	6½ ..	7
" do. Valence.....	"	4 ..	7
Fruits au Sirop.....	par douz.	2 50 ..	3 00
" do. à l'Eau de Vie.....	"	3 00 ..	4 00

HUILLE D'OLIVE—

Bacigalupi, bout.....	par caisse.	2 80 à	3 00
" do.....	"	3 25 ..	3 50
Barton & Guostier, bout.....	"	7 50 ..	8 00
" do.....	"	8 50 ..	9 00

Table listing various commodities such as Puget, Do., Possel, Do., Plagnid, Do., MELASSE, MARRINADES, PATES, RIZ, SAVON, SUCRES, SEL, THE, IMPÉRIAL, YOUNG HYSON, HYSON, JAPONAIS, TWANKAY, SOUCHONG AND CONGOU, OOLONG, VINAIGRE, with prices in dollars and cents.

Table listing various commodities such as Brosse à plancher, Barley ordinaire d'Ogilvie, Cire blanche, Cirage, Chandelle Paraffine blanche, Cirares, Cable à licou, Cordes, Empois, Epingles en bois, Huile de Loup-marin, Houblon, Laveuse en bois, Mastique, Miné de Plomb, Pipes, Poudre Allemande, Poudre Cook's Favorite, Papier à enveloppe, Savon commun, Sel de Goderich, Seaux, Sirop, Sucre jaune, TABAC, Vermicelle et Macaroni, with prices in dollars and cents.

Table listing various commodities such as GENIEVRE, Caisnes Rouges, Caisnes Vertes, Caisnes Jaunes, Caisnes Bleues, OLD TOM, RUM, VINS XERES, PORTO, WHISKY ECOSSAIS, WHISKY IRLANDAIS, CHAMPAGNE, ESPRIT DE VIN, BIERE, EAU DE VIE, with prices in dollars and cents.

Vins et Spiritueux.

Productions du Canada et Manufacture Indigene.

Table listing Canadian and domestic products such as Anis, Allumettes Eddy, Balais en lait, Biscuits à la Reine, with prices in dollars and cents.

Table listing various commodities such as BIERE, EAU DE VIE, with prices in dollars and cents.

Table listing various commodities such as WHISKY ECOSSAIS, WHISKY IRLANDAIS, CHAMPAGNE, ESPRIT DE VIN, BIERE, EAU DE VIE, with prices in dollars and cents.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE
 FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.
Moulins—ECLUSE ST. GABRIEL.
Bureaux,—30, 38 et 40, Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
— Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,
MARCHANDS DE
 GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FIRMIN HUDON.
 CHARLES BOYER.
MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
 FARINES, GRAINS ET
 PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port,
MONTREAL.

LAFRENIERE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE
 GRAINS, FARINES ET PROVISIONS,
 COMMISSIONNAIRES, etc.,
 295 RUE DES COMMISSAIRES,
MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE
 CEREALES, FARINES,
 POISSONS, et
 HUILLES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

F. X. ST. CHARLES & CIE.,
MARCHANDS DE FARINE
 ET PROVISIONS,
 9 & 10 RUE WILLIAM,
MONTREAL.
 F. X. ST. CHARLES. URGEL PICHÉ.

Fabricants de Chaussures.
 N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
 CHAUSSURES, EN GROS,
 25 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
 EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que
 partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands
 est respectueusement sollicitée dans notre
 intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET
MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,
 133 RUE NOTRE DAME.
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet
 et très varié dans toutes les branches qui consti-
 tuent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

G. L. ROLLAND,
MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA
 PUISSANCE, 333 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Bâtisse des Sœurs.

D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTI-
 BLES,
 INSPECTEURS DE
 BOEUF, LARD ET BEURRE.
 COMMISSIONNAIRE, Etc.
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

Pharmaciens.

AVIS AUX MARCHANDS.

NOUS engageons les Marchands qui visitent Mont-
 réal pour leurs achats de Drogues, de Médecines,
 etc., à vouloir bien nous voir avant d'acheter ail-
 leurs. Des avantages tout particuliers leurs seront
 réservés.

PICAULT & FILS,
 Pharmaciens Droguistes,
 73 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

LE SOTHERION

PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
 DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POUVERTIER, de la Faculté
 de Paris.

CE NOUVEAU REMEDE, résultat de longues
 recherches et d'expériences multipliées est
 souverain contre les maladies des voies respiratoires,
 ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'
 à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures
 rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et
 un nombre considérable de certificats sont venus
 attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une
 plus grande extension et bientôt il sera universelle-
 ment connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme
 dans les maladies nouvelles; son administration est
 des plus simples et exempte de tout inconvenient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux
 nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine
 et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Fai-
 blesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable
 dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes,
 et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guéri-
 son des maladies énumérées.

Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique
 se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un
 mandat sur la poste.

*N. B.—Le Sotherion, Papier Pulmonaire Aeth-
 matique étant breveté, toute contrefaçon sera pour-
 suivie suivant la loi.*

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de
 Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr.
 POUVERTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean,
 Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,
 EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Divers.

J. L. CASSIDY & CIE.
IMPORTATEURS DE
 PORCELAINES,
 VERERIES ET VAISSELLE,
 339 & 341 Rue St. Paul,
BATISSE DES SŒURS, MONTREAL.

LAURENT, LA FORCE & CIE.,
AGENTS POUR LES
CÉLÈBRES PIANOS
 KNABE, BALTIMORE;
 SCHULTZ & LUDOLFF, NEW YORK;
 MARSHALL & WENDELL, ALBANY,
 No. 225 RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

ALEXANDER THURBER,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
 ET DE FERRONNERIE,
 467 & 469 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

AU COMMERCE CANADIEN.

T. S. BROWN, SYNDIC OFFICIEL,
 Sollicite respectueusement le patronage du Commerce
 de Montréal, pour les affaires que peuvent avoir à
 régler les négociants sous l'acte de faillite de 1869.
 MONTREAL, 12 octobre 1871.

G. VERLAQUE,
24 RUE ST. JEAN.

VINS,
LIQUEURS,
CIGARES.

Toujours en mains, un GRAND ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES DE LA MEDITERRANEE'

**UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'AS-
 SURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.**
Capital, 2 Millions Stg.—Dépôt en Canada, \$160,000.
FEU.—On accorde des polices d'assurance sur
 grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts,
 demeures, magasins et Usines et leurs contenus.
VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
*Marques caractéristiques—Economie dans l'adminis-
 tration et bonus libéraux.*
 Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.
 A. TELLEKE, Sous-Agent.
 Bureaux—335 & 337 Rue St. Paul.

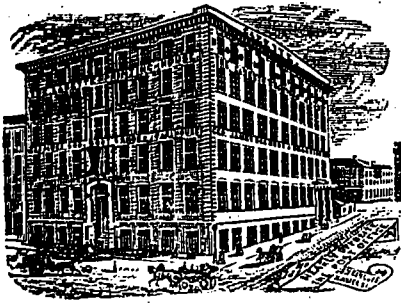
BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	Levées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
3.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	5.00	7.00
3.30	Province d'Ontario.....(a)	5.00	7.00
.....	5.30	Rivière Ottawa par route.	8.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et	5.15
8.00	Sorel, par vapeur.....	7.30	7.00
8.00	Québec, p. chemin de fer	7.00
.....	2.00	Townships, C. E. T. Riv. Ar-	2.00
8&11	2.00	thabaska et Riv. du Loup	2.00
10.00	St. Rémi et Hammingford	6.00	1.00
.....	St. Yacinthe et Sherbrooke	2.30
10.00	De St. Jean et Roue's Pt.	2.30
.....	Shefford et la Jonction du	2.30
.....	chemin de fer Vt.....	2.30
MALLES LOCALES.				
11.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et	2.30
.....	St. Césaire.....	2.30
11.00	Contrecoeur, Varrennes et	2.30
.....	Verchères.....	2.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries	2.30
.....	Ouest.....	10.30
10.00	6.45	Huntingdon.....	6.00	1.00
9.30	2.00	Lebouché.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.30
9.30	2.15	Laprairie.....	10.30	2.30
11.00	Longueuil.....	6.00	2.00
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache,	7.00
.....	Sto. Scholastique, et	7.00
.....	Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et	7.00
.....	2.30	Sts. Thérèse.....	7.00
8&10	St. Jean & Station, St.	8.00	2.30
.....	Armand.....	2.30
8.00	Trois-Rivières par la Rive	1.30
.....	Nord.....	1.30
PROV. MARITIME.				
.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	12½	47
.....	Halifax, N.-E.....	12½	47
ETATS-UNIS.				
8&9½	Boston et les Etats de la	8.00
8&9½	Nouv.-Angleterre, ex- cepté le Maine.....	8.00	2.30
8&9½	New-York et les Etats du	2½
8&9½	Sup.....	2½
8.30	Island Pond, Portland et	12½
.....	le Maine.....	12½
.....	Etats de l'Ouest et du Pa- cifique et Manitoba.....	5.00	7.00

INDES OCCIDENTALES.
 Lettres, etc., payés d'avance vid N.-
 York, sont expédiés chaque jour
 à New-York d'où partent les au-
 malles:
 Pour Havane et Indes Occidentales
 vid Havane, tous les Jedis P. M.
 Pour St. Thomas, les Indes Occiden-
 tales et Brésil, le 23ème jour de
 chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.
 Par la ligne Canadienne ...Vendredi... 7.00
 Par la ligne W. & G. vid
 New-YorkLundi..... 7.00

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts
 de 5.45 à 8.30 P.M.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.
 Les lettres enregistrées doivent être déposées 15
 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à
 10.30 A.M., 1.15, 6.45 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.



FONDÉ EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

Il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifique bâtisses sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupons.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par malle, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit:

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à..... 9.00 A. M.
 Express de Nuit do do..... 9.00 P. M.
 Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires..... 6.00 A. M.
 Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 5.00 P. M.
 Train M66 do do..... 11.00 A. M.
 Trains pour Lachine à..... 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00, (midi) 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.15 P. M. Le train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A. M.
 Train Express pour Richmond, Québec, et Rivière du Loup..... 8.30 A. M.
 Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3.45 P. M.
 Train Express pour New-York via le chemin de fer du Vermont Central et Troy, 6.00 A. M.
 Train Express pour New-York via Rouss Point et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M.
 Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston..... 2.00 P. M.
 Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers Carlotta ou 'hase laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Mercredis et Vendredis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 12 Octobre 1871.

Avis du Gouvernement.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, OTTAWA, 7 Octobre, 1871.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 13 par cent.

L. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à la publication.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle" de Québec), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (précisant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 12 octobre 1871.

Assurances.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).

FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDÉLITÉ.

CAPITAL—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL:

175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs:

SIR HUGH ALLAN, PRESIDENT.
 EDWIN ATWATER, C. J. BRYDGES.
 ADOLPHE ROY, HENRY LYMAN.
 N. B. CORSE, GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émanées.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des détails complets sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'autres des agents.

G. B. MUIR, Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,

Gérant du Département de la Vie et des Accidents.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON.
 E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
 Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
 B. BENOIT, Ecr., M.P.
 JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
 JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions: Turner & Co.) Toronto.
 ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCESSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtisses de ferme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.